

RAPPORT D'ÉVALUATION : PROJET PILOTE DE DISTRIBUTION DE TROUSSES FRAÎCHEUR AUX POPULATIONS PRIORITAIRES

DRSP Montréal

Mai 2025



Rapport d'évaluation : projet pilote de distribution de trousse fraîcheur aux populations prioritaires est une production de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Mai 2025

Adresse

1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon J.A. De Sève
Montréal (Québec) H2L 4M1
<https://www.drspmtl.ca>

Recherche et rédaction

Fanny Beaudoin
Martine Lévesque
Camille Roberge

Collaboration

Anne-Sara Briand
David Alexandre Galiano
Tudor Mateï
Laurent Simon
Mélanie Tailhandier
Chérine Zaïm

Coordination

Anne Pelletier, cheffe de service santé environnementale et parcours de vie en milieux urbains
Environnement urbain et santé des populations

Révision linguistique et mise en page

Rafika Naciri

Informations administratives

L'information contenue dans le présent document est à l'usage exclusif de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. La diffusion, la reproduction en tout ou en partie de ce document sans une approbation préalable est interdite

© Gouvernement du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-01098-7 (En ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Bibliothèque et Archives Canada, 2025.

TABLES DES MATIÈRES

I.	SOMMAIRE.....	1
II.	INTRODUCTION.....	2
	IMPACT DE LA CHALEUR SUR LA SANTÉ.....	2
	ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES RÉCENTES ET FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIÉS	2
	CONTEXTE DU PRÉSENT PROJET ET OBJECTIFS.....	3
III.	PROJET-PILOTE : MÉTHODOLOGIE.....	5
	PLANIFICATION :	5
	<i>PARTENARIATS</i>	5
	<i>POPULATIONS PRIORITAIRES ET IDENTIFICATION DES SECTEURS DE DISTRIBUTION</i>	6
	<i>TROUSSES FRAÎCHEUR</i>	6
	<i>FORMATION</i>	7
	DISTRIBUTION.....	8
	ÉVALUATION.....	9
	<i>CADRAGE DE L'ÉVALUATION</i>	9
	<i>MÉTHODE D'ÉVALUATION</i>	10
IV.	Résultats	11
	INDICATEURS DE STRUCTURE.....	11
	INDICATEURS DE PROCESSUS	12
	<i>DISTRIBUTION DES TROUSSES</i>	13
V.	Discussion	14
	LE PROJET DANS SON ENSEMBLE.....	15
	<i>PLANIFICATION</i>	15
	<i>FORMATION</i>	15
	<i>CONTENU DES TROUSSES</i>	15
	<i>DISTRIBUTION</i>	15
	L'ÉVALUATION	16
	<i>COMMUNICATIONS</i>	17
	<i>SONDAGES</i>	17
	<i>LIMITES</i>	17
VI.	Conclusion.....	19
VII.	Bibliographie	20
VIII.	Annexes	21
	ANNEXE 1	21
	ANNEXE 2	22
	ANNEXE 3	23
	ANNEXE 4	25

ANNEXE 5.....	28
ANNEXE 6.....	29
ANNEXE 7.....	33
ANNEXE 8.....	35
ANNEXE 9.....	36
ANNEXE 10.....	38
ANNEXE 11.....	39

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de trousse distribuées dans les différents arrondissements.....	14
Figure 2 : Cartographie de la vulnérabilité à la chaleur sur l'Île de Montréal.....	21
Figure 3: Feuille d'informations sur l'utilisation des objets de la trousse	23
Figure 4: Utilisation du thermomètre intérieur, signes à reconnaître et comportements à adopter	24
Figure 5:Nombre de trousse distribuées selon la méthode de distribution	33
Figure 6 : Nombre de trousse distribuées durant la période du 27 juin au 15 août 2024	34
Figure 7 : Distribution des participant.e.s selon le nombre de comportements liés à la chaleur.	36
Figure 8 : Niveau d'accord avec la pertinence des éléments du projet pilote.....	39
Figure 9 : Niveau d'accord avec l'affirmation « les conseils étaient clairs » pour les répondants ayant consultés les feuillets	40
Figure 10 : Niveau d'accord avec l'affirmation « Les conseils ont aidé à protéger ma santé » pour les répondants ayant consultés les feuillets	40
Figure 11 : Niveau d'accord avec l'affirmation « J'ai appris quelque chose de nouveau»	41
Figure 12 : Satisfaction des objets, chez les participants qui les ont utilisés.....	42
Figure 13 : Fréquence d'utilisation de chaque objet de la trousse fraîcheur	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Acteurs et rôles dans le déploiement du projet pilote de distribution de trousse fraîcheur 2024.....	5
Tableau 2 : Modèle logique utilisé pour évaluer le projet pilote trousse fraîcheur	9
Tableau 3 : Résultats pour 6 indicateurs de structure mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur.....	11
Tableau 4 : Résultats pour 7 indicateurs de processus mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur.....	13
Tableau 5: Les indicateurs de vulnérabilité.....	22
Tableau 6 : Items inclus dans la trousse et justification.....	25
Tableau 7 : Coûts des items inclus dans la trousse	28
Tableau 8 : Cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur	29
Tableau 9 : Nombre de personnes ayant reçu la trousse fraîcheur et répondant aux critères d'inclusion	34
Tableau 10 : Informations contenues sur la carte postale et retenues par les personnes sondées ayant reçu la trousse	35
Tableau 11: Mentions des comportements à adopter en période de chaleur extrême par les personnes sondées ayant reçu la trousse fraîcheur	37
Tableau 12 : Mention des symptômes à surveiller et des actions effectuées lors d'un épisode de chaleur extrême	38
Tableau 13 : Actions effectuées par les répondants lors de la venue d'un symptôme associé à un coup de chaleur ou à l'épuisement par la chaleur	38
Tableau 14 : Résultats pour 4 indicateurs de résultats mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur.....	44
Tableau 15 : Mise en application des conseils chez les personnes ayant reçu la trousse fraîcheur.....	45

SOMMAIRE

En raison des changements climatiques, les épisodes de chaleur extrême sont de plus en plus fréquents et intenses sur le territoire de Montréal. La chaleur extrême a des impacts considérables sur la santé de la population, particulièrement chez certains groupes qui sont plus susceptibles de subir les effets néfastes de la chaleur sur leur santé. Étant très préoccupée par cet enjeu de santé publique, la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal et ses partenaires se mobilisent pour mettre en place des actions de prévention pour réduire les impacts sanitaires de la chaleur.

En collaboration avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER) de la ville de Montréal, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et la Croix-Rouge canadienne (CRC), la DRSP a mis sur pied un projet pilote de distribution de trousse fraîcheur lors de l'été 2024. Ce projet est inspiré d'une initiative similaire développée en 2023 par la Direction de santé publique de l'Estrie. Il visait à améliorer la communication du risque lié à la chaleur extrême chez les populations particulièrement touchées et à les sensibiliser aux bons gestes de protection individuelle pour limiter les effets de la chaleur sur leur santé. Les trousse contenaient plusieurs objets : un thermomètre intérieur, un thermomètre buccal, un sachet réfrigérant de type « ice pack », un vaporisateur d'eau et un éventail. Elles incluaient également un mode d'emploi pour l'utilisation des différents objets, ainsi qu'un carton informatif sur les effets de la chaleur et les bons gestes à poser pour s'en protéger.

Une cartographie de la vulnérabilité à la chaleur sur l'Île de Montréal (annexe 1) a permis d'identifier Ville-Marie, le Sud-Ouest et Verdun comme des arrondissements ayant de nombreux secteurs plus vulnérables à la chaleur. Au sein de ces arrondissements, des bâtiments hébergeant des personnes présentant des facteurs de risque ont été ciblés pour effectuer la distribution des trousse. Au total, ce projet a permis de sensibiliser plus de 800 personnes aux effets de la chaleur et aux bons gestes de protection individuelle par des intervenants communautaires ou des bénévoles de la CRC.

Une fois la distribution des trousse achevée, la DRSP a procédé à l'évaluation du projet pilote en sondant les partenaires ayant participé à la distribution et les personnes ayant reçu les trousse dans le but d'évaluer la pertinence du projet pour améliorer le confort thermique des personnes visées et d'identifier des pistes d'amélioration. Les résultats de cette évaluation ont permis d'identifier plusieurs éléments ayant bien fonctionné dans le projet, ainsi que d'autres éléments à améliorer dans une prochaine édition. Par exemple, la communication entre les partenaires, la gratuité de la trousse et la formation des intervenants sont des éléments qui ont été identifiés comme ayant facilité le projet. Le thermomètre intérieur, l'éventail et le vaporisateur d'eau ont été les objets les plus appréciés de la trousse. En revanche, certains éléments pourraient être révisés, notamment les délais dans la distribution et le choix des objets inclus dans la trousse et les feuillets d'information sur les conseils de prévention et d'utilisation des objets.

INTRODUCTION

Les changements climatiques ont des impacts bien réels sur la population montréalaise. Au cours des cinq dernières décennies, la température moyenne a augmenté d'environ 1 °C dans la région métropolitaine (1). Selon les différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre (GES), la température continuera d'augmenter pour la période 2041-2100. Ce déplacement de la moyenne entraînera des températures plus chaudes et des périodes de chaleur extrême plus fréquentes, en plus d'augmenter la durée des vagues de chaleur (1,2). Il est prévu qu'en 2041, le nombre de jours avec une température maximale au-dessus de 30 °C sera de 3 à 4 fois plus élevé, pouvant atteindre jusqu'à 41 jours annuellement (2).

Impact de la chaleur sur la santé

Les épisodes de chaleur extrême peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé de la population. Lors d'une vague de chaleur extrême, le corps peut avoir de la difficulté à se refroidir et à maintenir sa température dans les limites de la normale. La chaleur extrême peut avoir un effet direct en causant des éruptions cutanées, de l'œdème, de l'épuisement, un évanouissement, des crampes, un coup de chaleur (3,4). Elle peut également aggraver l'état des personnes qui souffrent de maladies chroniques, notamment de problèmes cardiovasculaires et de troubles respiratoires, et parfois entraîner un décès (3,4).

Certains groupes de la population sont plus sensibles aux impacts de la chaleur en raison de leurs conditions de santé préexistantes. D'autres groupes de la population sont également plus à risque de subir les effets négatifs de la chaleur, car ils sont plus exposés (vivant, par exemple, dans un îlot de chaleur), ou encore, car ils peuvent moins facilement s'adapter à la chaleur. Au Canada, la chaleur extrême est, de tous les aléas climatiques, celui qui entraîne le plus de mortalité et de morbidité (5).

Enquêtes épidémiologiques récentes et facteurs de risque identifiés

En 2018, la DRSP de Montréal a effectué une enquête épidémiologique pour évaluer les impacts sanitaires d'un épisode de chaleur extrême ayant duré 6 jours. Cette enquête a révélé que 66 décès étaient attribuables à la chaleur (6). L'enquête a également mis en relief certains facteurs qui rendent la population plus à risque face à la chaleur. Ainsi, les personnes atteintes de maladies chroniques, notamment de troubles respiratoires et de maladies cardiovasculaires, apparaissent particulièrement à risque d'en éprouver les effets néfastes sur leur état de santé. Les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale sévère, les personnes qui vivent seules, en particulier celles isolées socialement et les personnes à faible revenu figurent également comme plus susceptibles d'en subir les impacts. Finalement, les personnes âgées de 65 ans et plus, qui cumulent souvent plusieurs facteurs de risque comme les maladies chroniques ou encore la prise de médicaments qui affectent la thermorégulation, ont aussi été identifiées comme pouvant être particulièrement touchées par la chaleur.

L'étude a aussi soulevé le fait que 50 % des personnes décédées vivaient dans un îlot de chaleur et que 65 % des appels liés à la chaleur reçus par Urgences-santé provenaient d'une adresse située dans un îlot de chaleur. Bien que l'enquête de 2018 ait identifié plusieurs facteurs de risque qui ont été pris en compte dans ce projet pilote, les données disponibles à l'analyse des dossiers médicaux des personnes décédées en raison de la chaleur ne permettaient pas de connaître la température ambiante intérieure au moment du décès ou encore une indication indirecte d'inconfort thermique sur le lieu de décès. Cependant, il est possible que la température du logement affecte la thermorégulation lorsque celle-ci devient trop élevée.

Par exemple, lors du dôme de chaleur de 2021 en Colombie-Britannique, les températures intérieures élevées ont été identifiées comme la cause principale de décès (7).

Contexte du présent projet et objectifs

La prévention liée à la chaleur peut prendre différentes formes. Depuis plusieurs années, la DRSP travaille de concert avec ses partenaires régionaux en santé (Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux) et municipaux (Centre de sécurité civile de Montréal, Bureau de la transition écologique et de la résilience, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Service de sécurité incendie de la ville de Montréal et Urgences-santé) à la prévention des effets de la chaleur sur la santé et à la protection de la population lors d'épisodes de chaleur extrême. Elle déploie également des stratégies d'influence des politiques publiques en ce qui concerne la promotion du verdissement et des aménagements résilients, ainsi que des activités qui favorisent la réduction des émissions de GES (transport actif et collectif, alimentation durable, etc.). De plus, elle travaille au renforcement du capital social, celui-ci étant reconnu comme primordial à la résilience climatique notamment à travers le financement d'initiatives d'organismes communautaires.

En matière de communication, la DRSP effectue de la cartographie permettant l'identification des zones à prioriser dans les tournées de prévention porte-à-porte avec ses partenaires. Elle met aussi à jour annuellement ses conseils à la population sur son site internet et participe aux campagnes de prévention de la Ville de Montréal par de la formation aux organismes communautaires et aux populations prioritaires¹. Finalement, la DRSP diffuse des messages de prévention par le biais de différents médias journalistiques (presse écrite, radio, télévision) et sociaux. C'est dans ce dernier volet de communication du risque lié à la chaleur et de prévention que vient s'inscrire ce projet pilote. Il s'inspire d'initiatives développées dans d'autres grandes villes canadiennes et américaines, de même que du projet Thermomètre réalisé par la Direction de santé publique (DSPublique) de l'Estrie en 2023 (8).

Compte tenu de l'augmentation des températures au cours des prochaines années et de la présence importante de facteurs de risque qui influencent la sensibilité à la chaleur chez la population montréalaise (6), il s'avère essentiel pour la DRSP de Montréal de poursuivre des activités, ainsi que d'identifier et de mettre en place des mesures supplémentaires de communication du risque permettant à la population de mieux s'adapter. En plus d'être équitables et de s'adresser d'abord aux populations prioritaires, ces mesures doivent contribuer à réduire l'incidence de morbidité et de mortalité aussi bien à court terme qu'à plus long terme. En effet, selon Santé Canada, il est nécessaire de déployer plusieurs stratégies de prévention en amont des événements météorologiques extrêmes, et ce, combiné à un plan d'intervention lors d'épisodes de chaleur extrême (9).

L'objectif principal de ce projet était d'améliorer la communication des risques associés aux épisodes de chaleur extrême auprès des populations prioritaires. Ces dernières ont été identifiées comme étant : les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules, les résidents de logements situés dans des îlots de chaleur

¹ Pour le présent projet, à l'instar de la terminologie du projet pilote « Thermomètre » réalisé par la DSPublique de l'Estrie (8), la DRSP de Montréal a préconisé l'emploi de « populations prioritaires » à celle de « populations vulnérables » afin d'éviter de stigmatiser et victimiser les groupes de personnes les plus à risque de subir les conséquences de la chaleur extrême. Cette terminologie désigne certains groupes de la population qui cumulent des facteurs de vulnérabilité à la chaleur. Il s'avère une priorité de diriger les actions de prévention et de protection vers ces populations.

nécessitant des réparations majeures, les individus souffrant de maladies chroniques, ainsi que ceux disposant de revenus inférieurs au seuil de faible revenu. Les objectifs spécifiques du projet étaient de :

- Informer ces populations sur les risques que la chaleur extrême représente pour leur santé ;
- Fournir des outils adaptés à ces groupes pour encourager l'adoption de comportements préventifs, à travers des fiches informatives et des objets conçus pour renforcer la résilience face aux vagues de chaleur ;
- Réduire la morbidité et la mortalité lors des périodes de forte chaleur estivale parmi les groupes ciblés grâce à la distribution de trousseaux de prévention.

Ce rapport vise à évaluer l'efficacité de la remise des trousseaux à remplir ces objectifs. Plus précisément, il cherche à déterminer les améliorations potentielles et les retombées de cette distribution, grâce aux sondages effectués après la saison chaude.

PROJET-PILOTE : MÉTHODOLOGIE

Planification :

Partenariats

Le projet a été réalisé en partenariat avec plusieurs acteurs clés de différents milieux. Depuis 2020, la DRSP collabore avec le BTER à la Ville de Montréal pour les campagnes de sensibilisation aux vagues de chaleur. Ces campagnes impliquaient, de 2020 à 2023, le Regroupement des éco-quartiers pour la réalisation de porte-à-porte et de kiosques d'information dans des secteurs vulnérables à la chaleur de quelques arrondissements (10). Pour 2024, le projet pilote de distribution de trousseaux fraîcheur s'est attaché à cette campagne de sensibilisation, en coconstruction avec le BTER et le Centre de sécurité civile (CSC) de Montréal. De plus, la DRSP a financé la CRC pour l'achat des objets contenus dans les trousseaux et le montage de celles-ci. La distribution des trousseaux a été réalisée par des bénévoles de la CRC, des organisatrices communautaires (OC) de l'équipe de Santé publique territoriale et développement des communautés du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), des travailleurs de milieux des Initiatives de travail de milieu auprès de personnes âgées en situation de vulnérabilité (ITMAV) ainsi que des intervenants issus d'organismes communautaires. Le tableau 1 ci-dessous résume les principales tâches de chacune des organisations impliquées dans le projet.

Tableau 1 : Acteurs et rôles dans le déploiement du projet pilote de distribution de trousseaux fraîcheur 2024

Principaux acteurs	Rôles dans le déploiement du projet
DRSP	• Élaboration du projet • Choix des items de la trousse • Élaboration de la documentation (carte postale, mode d'emploi et guide de l'intervenant) • Identification des secteurs de vulnérabilité à la chaleur et des lieux de distribution sur une cartographie de vulnérabilité à la chaleur • Formation aux personnes distribuant les trousseaux • Prise de contact et arrimage avec les gestionnaires d'immeubles ciblés pour la distribution des trousseaux • Sondage auprès des personnes ayant reçu les trousseaux • Sondage auprès des personnes ayant distribué les trousseaux • Évaluation du projet
Santé publique territoriale et développement des communautés du CCSMTL	• Coordination de la distribution sur le territoire du CCSMTL • Distribution de trousseaux • Prise de contact et arrimage avec les gestionnaires d'immeubles et les organismes communautaires pour la distribution des trousseaux
CRC	• Acquisition du matériel • Assemblage des trousseaux • Formation des bénévoles pour la distribution des trousseaux

Principaux acteurs	Rôles dans le déploiement du projet
	• Prise de contact et arrimage avec les gestionnaires d'immeubles ciblés pour la distribution des trousse • Livraison des trousse au CCSMTL • Distribution de trousse
Ville de Montréal (BTER et CSC)	• Collaboration à l'élaboration du projet

Populations prioritaires et identification des secteurs de distribution

Les secteurs de distribution des trousse ont été choisis à partir d'une cartographie de vulnérabilité à la chaleur réalisée par la DRSP en 2024. Cette cartographie (annexe 1) permet de visualiser la distribution spatiale d'un indice populationnel de vulnérabilité à la chaleur créé par la DRSP à l'échelle des aires de diffusion. La méthodologie utilisée pour créer cette cartographie est présentée en annexe 2.

Les arrondissements Ville-Marie et le Sud-Ouest, entre autres, se sont démarqués comme étant des secteurs qui comprenaient un grand nombre d'aires de diffusion très vulnérables à la chaleur. Dans ces aires de diffusion, des bâtiments de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et de la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM) où résident des personnes de 65 ans et plus ont été ciblés pour faire la distribution. Un arrimage et une validation avec les gestionnaires de ces établissements, ainsi qu'avec les équipes locales du CCSMTL ont permis la sélection finale des immeubles et appartements pour la distribution des trousse.

Trousses fraîcheur

- Documentation

Trois documents ont été développés dans le cadre du projet : un guide de l'intervenant, une fiche informative de format « carte postale », ainsi qu'un mode d'emploi. La fiche informative et le mode d'emploi sont disponibles en annexe 3.

- **Guide de l'intervenant**

Ce document, tiré du projet Thermomètre réalisé par la DSPublique de l'Estrie, a été légèrement adapté pour mieux correspondre à la réalité montréalaise. Ce guide est destiné aux intervenants et bénévoles qui distribuent la trousse. Il comprend notamment de l'information quant aux symptômes à surveiller en lien avec la chaleur, les différentes populations qui y sont vulnérables et les bons conseils à prodiguer à ces populations. Par souci d'économie du papier, le guide n'a pas été imprimé, mais était disponible en format PDF.

- **Carton informatif de format « carte postale »**

Ce document est inspiré du carton de conseils à la population distribué dans le cadre du projet Thermomètre de la DSPublique de l'Estrie et de pictogrammes produits par la DRSP de Montréal dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la chaleur. Destinée aux personnes recevant la trousse, la fiche comprend des indications sur les seuils de températures à surveiller, les symptômes liés à la chaleur et les bons gestes de protection individuelle. Un espace est également réservé pour ajouter les coordonnées d'une personne à contacter au besoin lorsqu'il fait trop chaud dans le logement et pour inscrire un endroit climatisé où la personne pourrait se rendre.

- **Feuille mode d'emploi**

Destiné aux personnes recevant la trousse, ce document est un mode d'emploi qui permet un bon usage des différents objets de la trousse. Chaque objet y est présenté, ainsi que son utilisation attendue en période de chaleur.

- Choix des objets

Les items de la trousse ont été sélectionnés selon plusieurs critères, notamment leur faible coût et leur efficacité pour diminuer les impacts de la chaleur sur la santé et le confort. En effet, le budget disponible pour la réalisation du projet étant limité, il a fallu choisir un nombre d'objets restreint afin de pouvoir distribuer le plus grand nombre de trousse possible. De plus, afin de générer le moins de déchets possible, les objets à usage unique ont été écartés de la sélection.

Pour évaluer la pertinence des objets, notre équipe a sollicité l'avis de deux chercheurs canadiens reconnus par leurs pairs, qui mènent des recherches sur la physiologie humaine et le stress thermique. Ces chercheurs ont passé en revue la liste d'items envisagés et ont pu faire des recommandations quant aux choix des objets. Des nutritionnistes et des médecins de la DRSP de Montréal se sont également prononcés sur la sélection. Le détail de la justification des choix d'objet est disponible en annexe 4.

- Commande du matériel et assemblage

Une fois le choix final des objets effectué, le service d'approvisionnement de la CRC s'est chargé d'obtenir une estimation des coûts pour chaque objet chez différents fournisseurs. Le choix final des fournisseurs a été effectué en fonction des contraintes de coûts (objets les moins chers possibles) et des délais de livraison (objets pouvant être livrés dans les plus courts délais). Pour les documents papier, la CRC a fait appel à une entreprise spécialisée pour l'impression des documents en français et en anglais.

Le tableau ci-dessous montre le prix du matériel commandé. Une fois les articles reçus, la CRC a pris en charge l'assemblage des trousse avec l'aide de bénévoles. L'assemblage a nécessité cinq heures de travail pour 10 bénévoles et un coordinateur logistique. Le détail des coûts des articles inclus est disponible en annexe 5.

Formation

Les bénévoles de la CRC ont reçu une formation d'une heure par une professionnelle et une médecin de la DRSP de Montréal dans la semaine précédant le début de la distribution. Cette présentation portait sur :

- Les populations plus susceptibles de subir les conséquences néfastes de la chaleur ;
- Les effets de la chaleur sur la santé ;
- Les différents symptômes des coups de chaleur ;
- Les différents items de la trousse et leur mode d'emploi en période de chaleur ;
- La documentation incluse dans la trousse et son utilisation ;
- Le formulaire numérique *Redcap* à remplir par les intervenants et les bénévoles au moment de la remise d'une trousse afin de documenter le processus.

À noter, la CRC a également ajouté un volet concernant la logistique de la distribution et les mesures de sécurité à adopter à la formation pour leurs bénévoles.

En raison de contraintes de temps, les autres intervenants ayant participé à la distribution n'ont pas été en mesure d'assister à la formation. Toutefois, celle-ci a été enregistrée et leur a été partagée pour un visionnement lorsque possible. L'ensemble des personnes ayant participé à la distribution ont également eu accès au guide de l'intervenant.

Distribution

La distribution des troussees devait se faire avant le début de la veille saisonnière² (15 mai) afin que les participants aient été sensibilisés aux effets de la chaleur et qu'il ait en main la trousse pour s'en protéger avant la première vague de chaleur.

La méthode privilégiée pour la distribution des troussees était le porte-à-porte, afin d'établir un contact personnalisé, notamment avec les personnes isolées et les personnes à mobilité réduite, plus difficiles à rejoindre par d'autres types de distribution. Toutefois, le porte-à-porte n'étant pas autorisé dans certains immeubles d'habitation ciblés, des troussees ont également été distribuées par la CRC via des kiosques d'information installés dans les halls d'entrée ou les espaces communautaires. Afin d'informer les locataires, une affiche annonçant la visite de la CRC était installée sur le babillard des immeubles quelques jours avant la distribution. Des troussees ont également été distribuées par les intervenants communautaires à des personnes connues du réseau de la santé et des services sociaux québécois (RSSS) comme étant plus à risque de subir les effets de la chaleur.

Au moment de la remise de chacune des troussees, les intervenants et bénévoles devaient remplir sur une tablette ou un téléphone intelligent un formulaire numérique *Redcap* élaboré par la DRSP de Montréal. Cette plateforme a été utilisée notamment parce qu'elle permet d'emmagasiner et de conserver des données de façon sécuritaire. Dans ce formulaire, la personne intervenante ou bénévole devait indiquer son organisation d'appartenance, le lieu de la remise de la trousse (adresse de l'immeuble), ainsi que la date de remise. Les intervenants et bénévoles devaient aussi demander à la personne recevant la trousse si elle consentait à être contactée à l'automne pour évaluer son degré de satisfaction vis-à-vis de chacun des objets, feuillet et carton de la trousse. Si la personne était d'accord, son nom, ses coordonnées et sa préférence en matière de canal de communication (courriel ou téléphone) étaient enregistrés dans le formulaire. Il est à noter qu'il n'était pas nécessaire de consentir à participer au processus d'évaluation pour recevoir une trousse. La personne intervenante ou bénévole était également mandatée d'expliquer les objectifs du projet pilote, l'utilisation de la trousse ainsi que de regarder la documentation avec le participant.

Pour la première édition du projet, un nombre limité de critères d'admissibilité ont été sélectionnés par l'équipe de la DRSP de Montréal afin de faciliter la distribution tout en privilégiant les groupes prioritaires. Les critères d'admissibilité retenus par l'équipe étaient : être une personne âgée de 65 ans ou plus ; vivre dans un logement sans air climatisé fonctionnel. Toutefois, lors de la formation des bénévoles et des intervenants, ceux-ci ont été encouragés à faire preuve de jugement afin de décider si, ultimement, quelqu'un se voyait offrir une trousse fraîcheur, par exemple lorsque la personne recevant la trousse n'avait pas 65 ans ou encore si elle ne semblait pas encline à utiliser son appareil d'air conditionné, bien que fonctionnel.

² Du 15 mai au 30 septembre 2025, la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal se place en « Veille saisonnière » pour le dossier de la chaleur accablante ou extrême.

Évaluation

Cadrage de l'évaluation

Deux cadres d'évaluation élaborés par des institutions reconnues en santé publique ont été utilisés comme référence pour bâtir le cadre d'évaluation du présent projet pilote de distribution de trousse fraîcheur :

- Cadre du Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) : *Developing an effective evaluation report* (2013)
- Cadre de Santé publique Ontario : Évaluation fondée sur les objectifs pour les programmes de promotion de la santé (2023) développés par *The Health Communications Unit*.

Le modèle logique tiré du CDC a été utilisé pour réaliser l'évaluation.

Tableau 2 : Modèle logique utilisé pour évaluer le projet pilote trousse fraîcheur

Intrants	Activités	Extrants	Résultats court terme
• Partenariats existants entre les parties prenantes. • Ressources humaines (Personnel de la DRSP, médecin-conseil, personnel de la Ville de Montréal, personnel et bénévoles de la Croix-Rouge). • Budget	• Conception et préparation de l'activité. • Partage de connaissances et de savoirs. • Distribution des trousse fraîcheur.	• Rencontres avec les partenaires. • Cartographie chaleur pour identifier les zones clé (défavorisation et chaleur). • Nombre de formations données aux bénévoles. • Nombre de trousse distribuées.	• Les personnes ayant reçu la trousse connaissent les risques associés à la chaleur et adoptent les gestes nécessaires pour se protéger (utilisation des objets de la trousse). • Les partenaires impliqués sont satisfaits du processus et partagent des objectifs communs.

L'évaluation du projet pilote est structurée selon trois dimensions de la qualité, soit la structure, le processus et les résultats. Les détails sur les activités prévues, les objectifs, les sources d'information, les indicateurs prioritaires ainsi que les cibles établies sont présentés en annexe 6.

Il est à noter que les objectifs du projet énoncés dans le cadre d'évaluation ont été mis en place à des fins de comparaison entre les années de réalisation du projet. En ce sens, certains objectifs (ex.: débuter avant la veille saisonnière) ne pouvaient être remplis lors de cette première année du projet dans sa forme pilote, puisque la distribution a débuté alors que la saison estivale était déjà entamée. Il est attendu que, pour les années suivantes, l'ensemble des activités liées au projet est réalisé plus tôt afin de planifier les étapes nécessaires en amont de la période estivale.

Méthode d'évaluation

Certains participants ayant reçu la trousse ont été sondés afin d'évaluer leur appréciation des différents objets, ainsi que pour déterminer s'ils avaient retenu et mis en pratique les conseils pour se protéger de la chaleur. Parmi les 633 personnes ayant reçu la trousse, 216 (34 %) avaient donné leur consentement pour être contactées et interviewées afin d'obtenir leurs commentaires sur les différents objets de la trousse. Les intervieweurs ont finalement réussi à rejoindre 66 personnes qui ont complété le sondage téléphonique du 10 octobre au 12 novembre.

Une dizaine de professionnels et de stagiaires de la DRSP de Montréal se sont portés volontaires pour mener les sondages téléphoniques avec les participants au projet. Ces personnes ont reçu une formation d'une heure afin de standardiser l'administration du questionnaire. Les entrevues étaient d'une durée de 15 à 30 minutes et les réponses ont été consignées dans un formulaire *Redcap*. Ce formulaire était monté de façon à répondre aux indicateurs déclinés dans le cadre d'évaluation du projet. Le service de traduction *Language Line* était disponible pour interviewer les participants qui ne parlaient ni français ni anglais.

Les personnes responsables de la coordination à la CRC et celles du CCSMTL ont également été sondées par écrit et par des entrevues semi-dirigées en visioconférence à l'automne 2024 sur leur expérience en lien avec le projet. Ces personnes ont pu consulter en amont les bénévoles (CRC) ou encore les intervenants (organisatrices communautaires et travailleurs communautaires) pour intégrer leurs différents points de vue et leurs suggestions.

Les résultats du sondage, les données de distribution des troussees et des questionnaires aux partenaires ont été analysés sur le logiciel R.

RÉSULTATS

Cette section présente aux tableaux 1, 2 et 3 les indicateurs et les résultats réels du projet en fonction des cibles fixées dans le cadre d'évaluation disponible à l'annexe 6 (cette annexe présente également plus de détails sur les activités prévues, les objectifs et les sources d'information). Certains des indicateurs mentionnés dans le cadre, mais qui n'ont pu être mesurés en 2024, sont absents des tableaux présentés ici. Des résultats obtenus par sondage auprès des personnes ayant reçu la trousse sont aussi ajoutés pour bonifier la compréhension des informations des tableaux 1, 2 et 3. Le lecteur qui souhaite en connaître davantage sur les autres réponses données lors du sondage peut également consulter les annexes.

Indicateurs de structure

En ce qui concerne la structure du projet pilote, quatre des six cibles visant une préparation avant le début de la veille saisonnière pour la chaleur n'ont pu être atteintes. Ces cibles concernaient des actions à réaliser pour la veille saisonnière qui débutait le 15 mai 2024. Il aurait été souhaitable que les personnes intervenantes soient recrutées et formées pour distribuer la trousse avant le début de la veille saisonnière, ce qui n'a pas été possible en raison du début tardif du projet. De même, l'ensemble des objets n'ont pas pu être commandés par la CRC avant le 15 mai 2024 pour la même raison, ce qui a occasionné un délai dans l'assemblage des trousse. Les deux cibles atteintes visaient des indicateurs de budget, soit le respect du délai pour l'octroi des fonds à la CRC afin de permettre l'achat du matériel et le montant versé qui a permis de réaliser les activités prévues.

Tableau 3 : Résultats pour 6 indicateurs de structure mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur

<i>Indicateurs</i>	<i>Cibles</i>	<i>Résultats réels</i>
Structure		
• Nombre d'intervenants recrutés avant le début de la veille saisonnière	• 100% des intervenants recrutés avant le début de la veille saisonnière	• 0% des intervenants recrutés avant le début de la veille saisonnière (15 mai 2024)
• Pourcentage d'intervenants formés avant le début de la veille saisonnière	• 100% des intervenants formés avant le début de la veille saisonnière	• 0% des intervenants formés avant le début de la veille saisonnière (15 mai 2024)
• Pourcentage des objets de la trousse reçus avant le début de la veille saisonnière	• 100% des objets de la trousse sont reçus avant le début de la veille saisonnière	• 0% des objets de la trousse sont reçus avant le début de la veille saisonnière (15 mai 2024)
• Nombre de trousse assemblées avant le début de la veille saisonnière	• 75% des trousse sont assemblées avant le début de la veille saisonnière	• 0% des trousse sont assemblées avant le début de la veille saisonnière (15 mai 2024)
• Les fonds ont été octroyés dans les temps requis (oui/non)	• Oui	• Oui
• Budget adéquat pour répondre aux objectifs du projet (oui/non)	• Oui	• Oui

Indicateurs de processus

En ce qui a trait aux huit cibles liées au processus (annexe 6), deux cibles ont été atteintes, cinq ne l'ont pas été et une cible n'a pas pu être évaluée. Il est à mentionner que la cible de finalisation du rapport avant la fin de l'année 2024 n'a pu être atteinte. Des 1100 trousses montées, 283 n'ont pas été distribuées, ce qui représente 26 % des trousses, parce que tous les endroits préalablement identifiés avaient été visités. Parmi les bâtiments choisis pour la distribution, 13 ont été sélectionnés à l'aide de la cartographie de vulnérabilité à la chaleur et avaient un score de vulnérabilité de 46 et plus sur 50. Seize autres ont été ciblés par les organisatrices communautaires du CCSMTL qui ont une connaissance « terrain » du territoire desservi. Aucun score de vulnérabilité n'a été attribué à ces derniers immeubles, mais ceux-ci étaient situés à proximité des 13 sélectionnés.

Bien que l'appréciation de la trousse dans son ensemble n'ait pas été sondée, les personnes qui l'ont reçue ont jugé les conseils qu'elle contenait clairs et efficaces et ont apprécié la plupart des objets. L'appréciation de la formation par les personnes intervenantes a été évaluée uniquement par les bénévoles de la CRC qui l'ont suivie en temps réel. Dans l'ensemble, la formation répondait à leurs besoins. L'objectif concernant le niveau d'implication des partenaires du RSSS approchés a été atteint, puisque l'ensemble des partenaires approchés au CCSMTL s'est impliqué dans le projet. Plusieurs points nommés lors des entretiens et dans les sondages sont rapportés dans les paragraphes suivants.

Tableau 4 : Résultats pour 7 indicateurs de processus mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur

Indicateurs	Cibles	Résultats réels
Processus		
• Complétion du rapport avant la fin 2024 (oui/non).	• Le rapport est achevé avant la fin de l'année 2024.	• Non, complété au printemps 2025.
• Nombre de troussees distribuées à la fin de la veille saisonnière par types d'intervenants.	• 100 % des troussees sont distribuées à la fin de la veille saisonnière (par tous les moyens de distribution possible).	• 817 troussees distribuées (74 %) (figure 1).
• Nombre de bâtiments rejoints par la campagne de distribution.	• Une majorité des bâtiments ayant un score de vulnérabilité à la chaleur au-dessus de 46 dans les secteurs identifiés ont été visités.	• 29 bâtiments visités (13 identifiés par la cartographie, 16 identifiés par la suite par l'équipe projet et les intervenantes de milieux dans les mêmes secteurs), cible atteinte à 100 %
• Pourcentage de personnes rejointes qui sont dites satisfaites ou très satisfaites de la trousse.	• 80 % des personnes rejointes rapportent être « Satisfaite » ou « Très satisfaite » de la trousse.	• Les conseils contenus dans la trousse sont jugés clairs et efficaces pour se protéger des effets de la chaleur. Les participants ayant utilisé les objets s'en sont dits très satisfaits en majorité (figures 2, 3, 4 et 5).
• Pourcentage d'intervenants qui rapportent que la formation était adaptée à leurs besoins.	• 90 % des intervenants ont trouvé la formation « Adaptée » ou « Très adaptée ».	• Seulement les bénévoles de la CRC ont reçu la formation en temps réel. Ils l'ont jugée appropriée pour leurs besoins.
• Proportion des partenaires du réseau de la santé dans le secteur identifié qui se sont engagés à s'impliquer dans la distribution.	• Une majorité de partenaires RSSS se sont engagés à s'impliquer dans la distribution.	• Les partenaires du CCSMTL interpellés se sont engagés dans la distribution.
• Le niveau d'engagement et de satisfaction des partenaires dans le projet.	• Les partenaires se sont sentis engagés et satisfaits dans leur participation au projet.	• Plusieurs points positifs et négatifs ont été nommés. Voir évaluation par les partenaires à la fin de cette partie du rapport (p 16).

Distribution des troussees

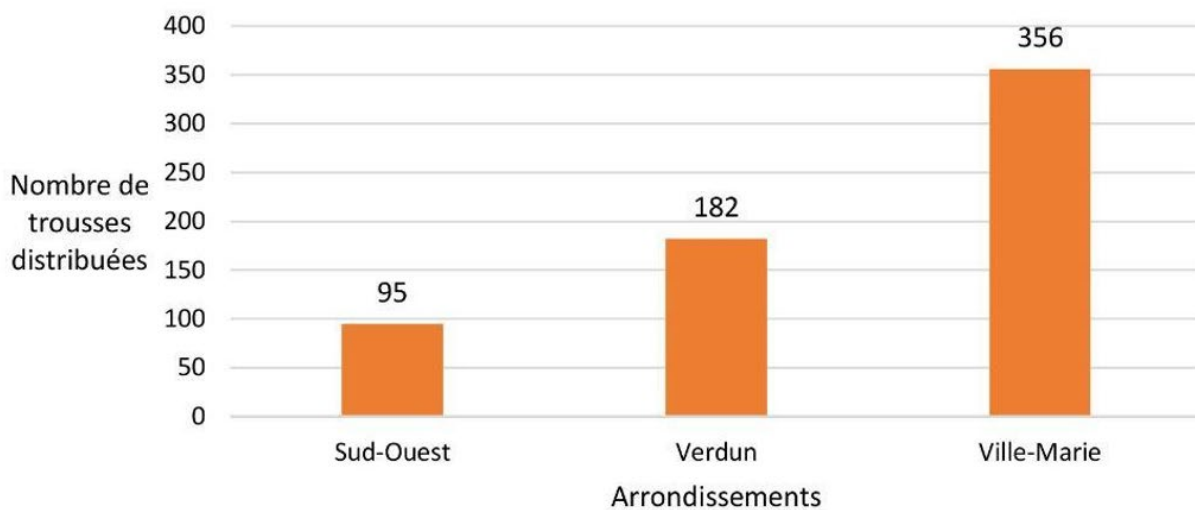
Un total de 817 troussees a été remis entre le 3 juillet 2024 et le 15 août 2024. Parmi celles-ci, 184 troussees ont été remises à des citoyennes et citoyens sans qu'un formulaire RedCap n'ait été rempli. De ce fait, nous ne disposons d'aucune donnée pour ces 184 troussees sur les 817 distribuées. Les résultats des troussees pour lesquelles nous avons des données (n = 633) sont présentés ci-dessous à la figure 1.

Comme illustré, la remise de ces trousseaux a été répartie dans 29 immeubles d'habitation dans les arrondissements suivants :

- Le Sud-Ouest (n=95, 15 %)
- Verdun (n=182, 28 %)
- Ville-Marie (n=356, 56 %)

Une distribution plus importante a pu être effectuée dans l'arrondissement Ville-Marie, puisque c'est l'arrondissement où les bénévoles de la Croix-Rouge ont été mobilisés, en plus de la distribution effectuée par les intervenantes du CIUSSS. Dans les arrondissements de Verdun et Le Sud-Ouest, seules les intervenantes du CIUSSS et des bénévoles d'organismes communautaires ont pu procéder à la distribution.

Figure 1 : Nombre de trousseaux distribués dans les différents arrondissements



DISCUSSION

Le projet pilote de distribution des trousseaux fraîcheur visait à renforcer la communication du risque lié à la chaleur extrême aux populations prioritaires sélectionnées, soit les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules, habitant un logement nécessitant des réparations majeures situé dans des îlots de chaleur, cumulant des maladies chroniques et ayant un revenu sous le seuil de faible revenu. Pour ce faire, une évaluation de la pertinence de la remise de trousseaux fraîcheur et des conditions (objets et conseils) favorisant la résilience à la chaleur chez les populations prioritaires a été réalisée. L'évaluation a été conduite de façon à identifier les facteurs de succès et les points à améliorer advenant une prochaine édition à plus grande échelle, autant sur la structure du projet, le processus que les résultats. Plusieurs leçons apprises ressortent de cette évaluation et sont détaillées plus bas.

Le projet dans son ensemble

Planification

L'idéation du projet ayant eu lieu à l'hiver 2024, les étapes de préparation et de planification de la distribution des troussees se sont prolongées jusqu'en début d'été 2024, ce qui n'a pas permis une distribution en amont de la saison chaude. Les partenaires ayant pris part à la distribution ont identifié que ce retard dans la distribution avait été un enjeu pour le bon déroulement du projet. Plusieurs étapes ont nécessité plus de temps que ce qui avait été prévu, notamment l'identification des secteurs de distribution, le choix des items de la trousse et le développement des outils de communication. En outre, la CRC n'avait pas la capacité de distribuer l'ensemble des troussees assemblées. Il a donc fallu faire appel à d'autres partenaires, au CIUSSS CCSMTL, afin de combler le manque de main-d'œuvre pour arriver à rejoindre un maximum de personnes lors de la distribution.

Formation

Les bénévoles de la CRC ont été formés avant la distribution, lors d'une formation élaborée et donnée par les porteuses de projet à la DRSP et les employés de la CRC. Toutefois, les intervenantes communautaires n'ont pas reçu la formation prévue par la DRSP puisqu'elles ont pris part au projet tard dans le processus et que leur horaire était déjà très chargé. Les bénévoles de la CRC ont rapporté avoir bien apprécié la formation, qu'ils ont jugé adéquate, autant au niveau de la forme que du contenu.

Contenu des troussees

L'utilisation des différents objets compris dans la trousse a été très variable. Selon le sondage mené auprès des participants au projet pilote à l'automne, certains objets ont été très peu utilisés, notamment le thermomètre buccal et le sachet réfrigérant. Par contre, pour les personnes qui ont utilisé les objets de la trousse, ceux-ci étaient très appréciés. Ainsi, lors d'une répétition du projet des troussees fraîcheur, il sera impératif de revoir la liste d'objets inclus.

Distribution

Le projet des troussees fraîcheur a démarré en mars 2024, ce qui a rendu difficile la distribution des troussees avant le début de la veille saisonnière qui commence le 15 mai chaque année. Pour permettre une évaluation adéquate du projet pilote, l'intention de départ était de compléter la distribution avant le début de la saison chaude, soit avant le mois de juin. Toutefois, le processus de mise en œuvre du projet a pris plus de temps que prévu, notamment lors des étapes du choix des lieux de distribution, des items compris dans la trousse, de la réception de ceux-ci, du développement des outils de communication ainsi que de la coordination pour la distribution par les personnes intervenantes et bénévoles.

Étant donné que la méthode de distribution qui avait été choisie était le porte à porte et qu'il y avait plus de 1000 troussees à distribuer, cela nécessitait des ressources humaines importantes. Aussi, l'étape de la prise de contact avec les gestionnaires des immeubles visités a parfois nécessité plusieurs échanges courriels et téléphoniques sur quelques semaines, ce qui a ralenti le processus. De plus, la totalité des troussees n'a pu être distribuée. Les troussees restantes pourront donc être utilisées pour une phase 2 de distribution en 2025.

Bien qu'une présélection des immeubles avec les informations disponibles auprès des gestionnaires d'immeubles et des intervenants ait été faite, il a été constaté au moment de la distribution que plusieurs personnes avaient l'air climatisé fonctionnel dans leur domicile. Afin d'évaluer l'utilité des objets et des

conseils fournis dans la trousse, le projet visait d'abord les logements où la température intérieure augmenterait périodiquement au courant de l'été. Néanmoins, il existe plusieurs raisons pour lesquelles une personne ayant un air climatisé fonctionnel dans son logement pourrait ne pas l'utiliser. Entre autres, le coût d'électricité associé à son fonctionnement, ou l'inconfort qui résulte de son utilisation peuvent décourager certaines personnes à l'activer en période chaude. Ces précisions, tout comme l'utilisation réelle de l'air climatisé parmi les personnes ayant déclaré en avoir une, n'ont pas été récoltées au moment de la distribution ni dans le sondage de fin de saison et devront être explorées dans une future itération du projet.

Par ailleurs, plus de la moitié des personnes visitées avaient l'air climatisé chez elles au moment de la visite et selon le formulaire de collecte d'information et ne correspondaient donc pas aux critères pour recevoir la trousse. Lors de cette première année de projet, il avait été conclu que les intervenants et les bénévoles qui effectuaient la distribution devaient décider s'il était pertinent de donner une trousse fraîcheur aux gens visités, malgré les critères d'admissibilité. Il serait important dans les années à venir de resserrer ces critères afin de pouvoir évaluer l'efficacité de la trousse de manière plus fiable et précise.

Une meilleure collaboration avec le milieu communautaire pourrait permettre de mieux cibler des personnes vulnérables, puisque ce milieu entretient un contact étroit avec les communautés du quartier qu'il dessert. En outre, cela pourrait permettre une meilleure coordination avec les interventions sociocommunautaires existantes dans la mise en œuvre du projet.

En outre, les critères utilisés pour distribuer les trousse (personne de 65 ans et plus, n'ayant pas de climatisation fonctionnelle à domicile) étaient parfois inadéquats puisque plusieurs autres groupes de la population présentent des caractéristiques qui les rendent plus vulnérables à la chaleur sans correspondre à ces critères. Par exemple, les personnes vivant avec des maladies chroniques, ayant des limitations fonctionnelles ou alors prenant des médicaments sur une base régulière, font toutes partie des groupes qui pourraient éventuellement bénéficier de trousse fraîcheur. La révision des critères sera essentielle à la reconduction du projet dans les années à venir.

L'évaluation

Les objectifs du cadre d'évaluation pour ce projet ont été établis afin de pouvoir comparer les résultats du projet d'année en année. Ainsi, certains des objectifs établis étaient déjà caducs au moment de la rédaction de ce rapport. Entre autres, le recrutement des bénévoles, leur formation et le début de la distribution se sont tous déroulés après le début de la veille saisonnière du 15 mai, ne respectant pas notre objectif. Dans la portion « Structure du plan d'évaluation », seuls les objectifs concernant le budget ont été atteints : l'argent a été dépensé dans les délais prévus pour le matériel inscrit aux balises du projet.

Ensuite, dans la portion « Processus du cadre d'évaluation », les bénévoles ayant suivi la formation l'ont jugée appropriée pour réaliser la tâche de distribution. L'appréciation des objets de la trousse par les membres de l'équipe projet, les bénévoles et les intervenants était somme toute positive, bien que les intervenants du CIUSSS ont noté une trop grande quantité d'objets. Les personnes ayant reçu la trousse et ayant rapporté avoir utilisé les objets ont également jugé les objets de « Satisfaisant » ou « Très satisfaisant ». Il serait intéressant compte tenu de ces résultats de resserrer la liste d'objets et de retravailler les instructions afin de maximiser leur utilisation et leur appréciation. Par ailleurs, les partenaires du RSSS appelés à se mobiliser pour participer au projet ont pris part à la distribution. Leurs

commentaires ont été récoltés à la fin du projet et seront intégrés aux éditions subséquentes du projet pilote. Finalement, le rapport d'évaluation n'a pas pu être achevé avant la fin de l'année 2024, comme indiqué dans le cadre d'évaluation.

Communications

Un obstacle rencontré concernant la compréhension des feuillets d'information était la langue des feuillets. Certaines personnes n'ont pas pu lire les informations puisque celles-ci étaient disponibles seulement en français ou en anglais. De plus, aucune question ne permettait de connaître le niveau de littératie de la population recevant la trousse. Il est possible qu'une partie de ces personnes n'ait pas été en mesure de lire et comprendre les informations, bien qu'elles parlent couramment le français ou l'anglais.

Selon les commentaires recueillis lors des sondages, il est probable que les documents explicatifs (carte postale et feuillet d'instruction pour les objets) accompagnant les objets n'étaient pas suffisamment clairs pour en permettre une bonne utilisation. Certaines personnes n'avaient pas consulté, n'avaient pas lu ou n'étaient pas en mesure de lire l'information telle qu'elle était présentée dans les documents d'information. Ainsi, lors d'une répétition du projet des trousse fraîcheur, il sera impératif de retravailler les documents de communication afin qu'ils répondent aux critères de langage clair en santé, par exemple en travaillant les messages avec un organisme spécialisé sur la question.

Aussi, bien que les personnes distribuant les trousse étaient mandatées d'en expliquer le contenu, il est possible que cela soit insuffisant pour que les participants intègrent bien les messages. Aucun contrôle de la qualité n'a été réalisé pour cette partie. Il serait cependant pertinent de renforcer cet aspect de la communication en assurant par exemple une formation en mode synchrone (en ligne ou en personne) aux personnes distribuant les trousse afin de s'assurer que les messages et le rôle sont bien compris.

Sondages

Le sondage auprès des participants a nécessité beaucoup de ressources de la part de la DRSP, mais également des partenaires lors de la collecte des informations de contact pendant la distribution des trousse. Certains partenaires ont soulevé que le fait de recueillir à la fois le consentement, ainsi que les coordonnées des personnes à qui elles distribuaient la trousse, a alourdi le processus de distribution. Toutefois, cette méthode s'est avérée très efficace pour obtenir une rétroaction des participants, une étape essentielle d'un projet pilote. À noter, cette évaluation a été effectuée quelques mois après la fin de l'été. C'est pourquoi il est possible que certains participants aient eu peu de souvenirs de la trousse et de son contenu. Une plus grande flexibilité et un format d'entrevues semi-dirigées auraient potentiellement permis de recueillir plus de commentaires sur l'appréciation globale du projet auprès des participants, et ce, en temps opportun. En début et en fin d'entretien téléphonique, certains d'entre eux ont spécifié avoir apprécié un contact avec les intervenants et la réception d'un sac avec des objets gratuits. Il aurait été intéressant de creuser cet aspect davantage.

Enfin, les sondages sous forme d'entrevues semi-dirigées auprès des partenaires ont offert une perspective éclairante étant donné qu'ils ont été en contact direct avec les participants.

Limites

Certaines limites à cette évaluation doivent également être prises en compte. L'échantillon auprès duquel nous avons pu récolter les informations d'appréciation des trousse fraîcheur (n=66) était limité,

notamment dû au nombre de trousse distribuées. Il est également possible que certaines trousse aient été distribuées sans égard pour l'évaluation du projet pilote, en ne demandant pas aux personnes visées si elles souhaitaient participer et donner leur consentement pour les activités d'évaluation en fin de saison estivale. Notre échantillon n'est donc pas représentatif de l'ensemble des personnes ayant reçu des trousse ni de la population visée par le projet, soit les personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules. Nos résultats doivent donc être interprétés avec prudence. Aussi, les données récoltées dans le cadre de ce projet pilote ne permettent pas de déterminer si la possession d'une trousse fraîcheur a pu avoir des effets sur la santé des personnes l'ayant reçue. Or, l'utilisation très limitée des objets ainsi que la distribution incomplète des trousse fraîcheur offrent peu de chance de relever un effet à la santé ou une protection contre les coups de chaleur.

De plus, un biais a pu s'introduire en lien avec la sélection des personnes ayant reçu la trousse qui ont répondu au sondage. Ces personnes parlaient majoritairement le français ou anglais, langues utilisées pour les communications en lien avec la trousse. Il est possible que des personnes ne comprenant pas bien ces deux langues n'aient pu être en mesure de contribuer significativement au sondage. De plus, le biais de désirabilité, soit la tendance à se présenter de façon favorable et à adapter ses réponses en fonction de ce qui pourrait plaire plus à notre interlocuteur, a pu contribuer à influencer les résultats positivement.

De façon générale, les effets de la trousse sur la morbidité et la mortalité liées à la chaleur sont difficiles à évaluer, en particulier compte tenu des paramètres du projet pilote. Il serait intéressant d'intégrer des méthodes d'évaluation plus précises pour les années à venir afin de mieux évaluer l'impact sur la santé des individus qu'une trousse fraîcheur peut avoir.

CONCLUSION

En raison des changements climatiques, les événements de chaleur extrême seront de plus en plus nombreux et plus intenses. Ces événements ont des conséquences importantes sur la santé de la population montréalaise, particulièrement chez certains groupes plus vulnérables aux effets de la chaleur tels que les personnes âgées, ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques. La chaleur extrême est donc devenue un enjeu de santé publique majeur qui nécessite la mobilisation de la DRSP et de ses partenaires.

Des actions de prévention sont essentielles pour limiter les effets sanitaires de la chaleur. C'est pourquoi la DRSP met en œuvre différentes interventions, dont ce projet de distribution de trousse fraîcheur. L'objectif principal du présent projet est d'améliorer la communication du risque lié à la chaleur extrême aux populations prioritaires. Il a été réalisé pour une première édition lors de l'été 2024 en partenariat avec le BTER, le CIUSSS Centre-Sud et la CRC.

Ce projet a permis à 817 personnes prioritaires d'être sensibilisées aux effets de la chaleur et aux bons gestes à poser pour s'en protéger par la remise d'une trousse. Elles ont été distribuées par des bénévoles ou par des intervenants communautaires dans les arrondissements Ville-Marie, Verdun et Sud-Ouest principalement via du porte-à-porte ou encore, par des kiosques. En effet, les intervenants communautaires et les bénévoles ont pu établir un contact avec ces personnes et les sensibiliser en plus de leur transmettre une trousse contenant certains objets leur permettant d'augmenter leur confort thermique et d'être à l'affût des effets de la chaleur sur leur santé. Ces trousse comprenaient plusieurs objets permettant d'améliorer le confort thermique, telles qu'un vaporisateur et un éventail, ainsi que des documents informatifs.

Une fois les trousse distribuées, la DRSP a procédé à l'évaluation du projet afin d'identifier les éléments s'étant bien déroulés et des pistes d'amélioration pour une prochaine édition du projet. Parmi les éléments qui ont bien fonctionné, on retrouve : la formation donnée aux intervenants, la prise de contact avec les participants via un bénévole ou un intervenant, ainsi que la méthode d'évaluation du projet. En revanche, le retard dans l'échéancier, la difficulté à cibler les personnes correspondant aux critères de sélection pour recevoir la trousse et les outils de communication ont été identifiés comme des éléments à améliorer.

En somme, l'évaluation de ce projet a permis de cerner un besoin de communication en lien avec la chaleur extrême auprès de certaines populations prioritaires. Malgré les embûches rencontrées lors de la mise en œuvre, un projet de distribution de trousse fraîcheur demeure réalisable et pertinent. Une version allégée de la trousse comprenant moins d'objets permettrait une distribution à plus large échelle. Une deuxième évaluation sera réalisée après la reconduction du projet pilote à l'été 2025 permettra de colliger de l'information supplémentaire pour répondre aux questions restées en suspens.

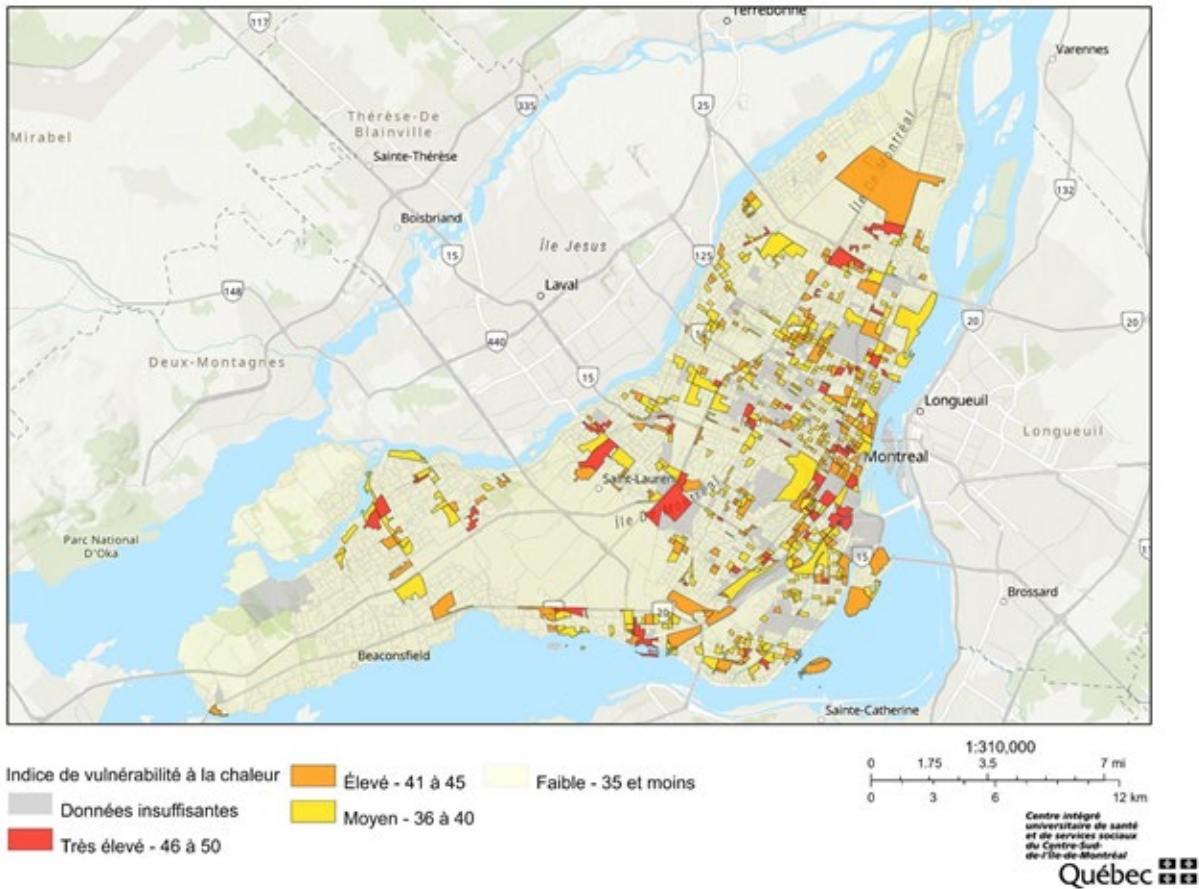
BIBLIOGRAPHIE

1. Ville de Montréal, éditeur. Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 - Les constats [...] [Internet]. Montréal; 2017 [cité 12 déc 2024]. Disponible à : HTTPS://VILLE.MONTREAL.QC.CA/PLS/PORTAL/DOCS/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PACCA_M_2015-2020_LESCONSTATS.PDF
2. Ouranos. Portraits climatiques [Internet]. [cité 12 déc 2024]. Disponible à : HTTPS://PORTRAITS.OURANOS.CA/FR/SPATIAL?A=0&C=0&DISCRETE=1&E=CMIP6&I=TG_MEAN&P=50&R=QC000&S=ANNUAL&SCEN=SSP370&W=0&YR=2071
3. Santé Canada. Adaptation aux périodes de chaleur accablante : Lignes directrices pour évaluer la vulnérabilité en matière de santé [Internet]. 2011 déc [cité 12 déc 2024]. Report No.: H128-1/11-654F. Disponible à : <HTTPS://WWW.CANADA.CA/FR/SANTE-CANADA/SERVICES/SANTE-ENVIRONNEMENT-MILIEU-TRAVAIL/RAPPORTS-PUBLICATIONS/CHANGEMENT-CLIMATIQUE-SANTE/ADAPTATION-PERIODES-CHALEUR-ACCABLANTE-LIGNES-DIRECTRICES-EVALUER-VULNERABILITE-MATIERE-SANTE-SANTE-CANADA-2011.HTML>
4. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Chaleur accablante ou extrême 2018. Plan régional de prévention et de protection et Guide à l'intention des établissements de santé. 2018.
5. Martel B, Giroux JX, Gosselin P, Chebana F, Ouarda TBMJ, Charron C. Indicateurs et seuils météorologiques pour les systèmes de veille-avertissement lors de vagues de chaleur au Québec [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2010 sept [cité 12 déc 2024]. Disponible à : <HTTPS://WWW.INSPO.QC.CA/PUBLICATIONS/1151>
6. Lamothe F, Roy M., Racine-Hamel S. Vague de chaleur - Été 2018 à Montréal. Enquête épidémiologique. [Internet]. Montréal; 2019 [cité 12 déc 2024]. Disponible à : <HTTPS://NUMERIQUE.BANQ.QC.CA/PATRIMOINE/DETAILS/52327/3737294>
7. Death Review Panel British Columbia Coroners Service. Extreme Heat and Human Mortality: A Review of Heat-Related Deaths in B.C. in Summer 2021 [Internet]. 2022 juin. Disponible à : HTTPS://WWW2.GOV.BC.CA/ASSETS/GOV/BIRTH-ADOPTION-DEATH-MARRIAGE-AND-DIVORCE/DEATHS/CORONERS-SERVICE/DEATH-REVIEW-PANEL/EXTREME_HEAT_DEATH_REVIEW_PANEL_REPORT.PDF
8. Caron A., Demers M., Dumoulin G. et al. Mieux communiquer le risque lié à la chaleur extrême aux populations prioritaires : évaluation d'un projet pilote dans deux réseaux locaux de services de l'Estrie. Dir Santé Publique Estrie. 6 nov 2023;
9. Gouvernement du Canada. Heat Alert and Response Systems to Protect Health: Best Practices Guidebook [Internet]. 2020 déc [cité 12 déc 2024]. Disponible à : <HTTPS://WWW.CANADA.CA/EN/HEALTH-CANADA/SERVICES/ENVIRONMENTAL-WORKPLACE-HEALTH/REPORTS-PUBLICATIONS/CLIMATE-CHANGE-HEALTH/HEAT-ALERT-RESPONSE-SYSTEMS-PROTECT-HEALTH-BEST-PRACTICES-GUIDEBOOK.HTML>
10. Montréal V de. Environnement : des patrouilles de sensibilisation en action [Internet]. [cité 12 déc 2024]. Disponible à : <HTTPS://MONTREAL.CA/ARTICLES/ENVIRONNEMENT-DES-PATROUILLES-DE-SENSIBILISATION-EN-ACTION-15220>

ANNEXES

Annexe 1

Figure 2 : Cartographie de la vulnérabilité à la chaleur sur l'Île de Montréal



Annexe 2

L'indice de vulnérabilité à la chaleur est réalisé en compilant cinq indicateurs.

Tableau 5: Les indicateurs de vulnérabilité

Indicateur	Justification
Nombre de personnes de 65 ans et plus vivant seules (source : Statistiques Canada, Recensement canadien 2021)	Les personnes de plus de 65 ans peuvent être plus sensibles aux effets de la chaleur. Les personnes vivant seules sont potentiellement plus isolées, ce qui peut diminuer la capacité d'adaptation.
Nombre de logements dans les îlots de chaleur (source : Portail de données ouvertes de la Ville de Montréal, 2024)	Les personnes vivant dans des îlots de chaleur sont davantage exposées à la chaleur extrême.
Indicateur de vulnérabilité à la chaleur en raison de maladies chroniques (source : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), 2022-2023)	Les personnes ayant des maladies chroniques sont plus sensibles aux effets de la chaleur extrême.
Nombre de logements nécessitant des réparations majeures (source : Statistiques Canada, Recensement canadien 2021)	Un logement nécessitant des réparations majeures est plus susceptible d'être moins bien isolé et donc plus chaud lors de périodes de chaleur extrême.
Nombre de ménages avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu (source : Statistiques Canada, Recensement canadien 2021)	Un faible revenu peut affecter la capacité d'adaptation à la chaleur.

Un score de 1 à 10 a été attribué à chaque aire de diffusion pour chacun des cinq indicateurs. La somme des cinq scores offre donc une notation de vulnérabilité à la chaleur de chaque aire de diffusion sur un total de 50. Plus cette somme s'approche de 50, plus l'aire de diffusion est considérée comme vulnérable. Dans nos analyses, nous avons choisi de faire ressortir les secteurs pour lesquels les scores étaient égaux ou supérieurs à 46/50.

Annexe 3

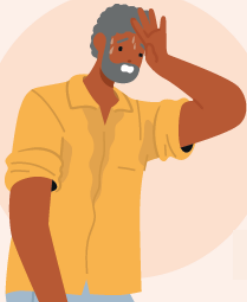
Figure 3: Feuillet d'informations sur l'utilisation des objets de la trousse

Trousse d'information

CHALEUR INTENSE

Comment se préparer à la chaleur intense?

Plusieurs outils peuvent vous aider à vous préparer à une vague de chaleur. Suivez les conseils suivants pour bien vous protéger.



Thermomètre d'intérieur

- Installez votre thermomètre à l'intérieur de votre logement.
- Installez votre thermomètre à l'abri des rayons directs du soleil.
- Consultez la carte postale pour les conseils d'utilisation du thermomètre.

Vaporisateur et éventail

- Vaporisez de l'eau fraîche sur votre visage et votre corps, le plus souvent possible.
- Utilisez un éventail pour vous rafraîchir, si nécessaire.

Sachet réfrigérant

- Un sachet réfrigérant peut vous soulager temporairement de la chaleur.
- Appliquez un sachet réfrigérant sur votre front, torse, bras ou jambes. Évitez votre cou.
- **Attention** : le sachet réfrigérant ne peut pas guérir les coups de chaleur. Suivez les conseils au verso pour en savoir plus.

Thermomètre buccal

- Pour suivre votre température, vous pouvez utiliser un thermomètre buccal (pour prendre la température par la bouche). Pour bien prendre votre température :
 - Attendez 30 minutes après avoir bu, mangé, fumé ou brossé vos dents.
 - Placez le thermomètre sous la langue pendant 10 secondes.

Québec

Quels sont les symptômes d'un coup de chaleur?

Quand il fait très chaud, notre cœur travaille plus fort. Notre corps se déshydrate plus vite et notre température monte.

Cela peut être grave pour certaines personnes. Par exemple, à cause de l'âge, d'une maladie chronique, ou si on prend certains médicaments, de la drogue ou de l'alcool. Cela peut entraîner un coup de chaleur. Le coup de chaleur est une urgence médicale qui peut causer la mort.

Si vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants, rendez-vous immédiatement à l'urgence ou appelez le 911 :

- Température par la bouche de 39,5°C (103,1 °F) ou plus
- Difficulté à respirer
- Peau sèche, rouge et chaude ou peau pâle et froide
- Étourdissements ou vertiges
- Confusion ou comportements inhabituels (agitation, hallucinations, etc.)
- Convulsions (raideur du corps et contractions saccadées et involontaires des muscles)
- Évanouissement (perte de conscience).

Pour des questions sur votre état de santé, appelez le 811.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de l'Île-de-Montréal

Québec



Figure 4: Utilisation du thermomètre intérieur, signes à reconnaître et comportements à adopter



S'il fait trop chaud ou si j'ai besoin d'aide

Je peux appeler:



Je peux me rendre:



Pour parler
à un professionnel
de la santé

811

Pour communiquer
avec les services
municipaux

311

En cas d'urgence

911

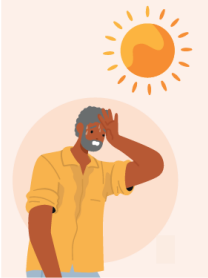
Québec

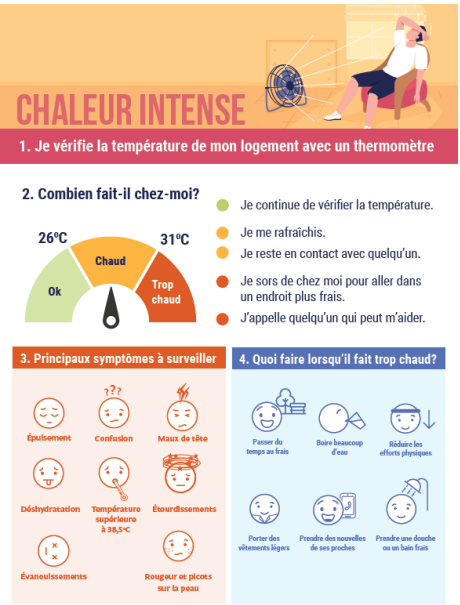
Une production de la Direction régionale de santé
publique de Montréal et de l'Estrie, de la Croix-Rouge
canadienne et de la Ville de Montréal.

Annexe 4

Tableau 6 : Items inclus dans la trousse et justification

Items retenus		
	Sac réutilisable	Nécessaire pour contenir l'ensemble des items. Préférable à l'emploi d'un sac jetable. Il a été envisagé d'imprimer des logos et des conseils en lien avec la chaleur directement sur le sac, mais cette option a été écartée en raison des contraintes de budget et de temps.
	Sachet réfrigérant	Permet d'améliorer le confort thermique
	Thermomètre intérieur magnétique	Permet aux personnes de surveiller la température à l'intérieur de leur logement et d'adapter leur comportement selon la température. Le format magnétique a été retenu afin qu'il puisse être collé au réfrigérateur.
	Thermomètre buccal	Permet aux personnes de surveiller leur température corporelle et d'être attentives aux symptômes de coup de chaleur.
	Vaporisateur	Utilisé avec l'éventail, permet d'améliorer le confort thermique

Items retenus		
	• Éventail	• Utilisé avec le vaporisateur, permet d'améliorer le confort thermique
Trousse d'information CHALEUR INTENSE Comment se préparer à la chaleur intense? Plusieurs outils peuvent vous aider à vous préparer à une vague de chaleur. Suivez les conseils suivants pour bien vous protéger.  Thermomètre d'intérieur • Installez votre thermomètre à l'intérieur de votre logement. • Installez votre thermomètre à l'abri des rayons directs du soleil. • Consultez la carte postale pour les conseils d'utilisation du thermomètre. Vaporisateur et éventail • Vaporisez de l'eau fraîche sur votre visage et votre corps, le plus souvent possible. • Utilisez un éventail pour vous rafraîchir, si nécessaire. Sachet réfrigérant • Un sachet réfrigérant peut vous soulager temporairement de la chaleur. • Appliquez un sachet réfrigérant sur votre front, torse, bras ou jambes. Évitez votre cou. • Attention : le sachet réfrigérant ne peut pas guérir les coups de chaleur. Suivez les conseils au verso pour en savoir plus. Thermomètre buccal • Pour suivre votre température, vous pouvez utiliser un thermomètre buccal (pour prendre la température par la bouche). Pour bien prendre votre température : • Attendez 30 minutes après avoir bu, mangé, fumé ou brossé vos dents. • Placez le thermomètre sous la langue pendant 10 secondes. Québec 	• Feuille mode d'emploi	• Permet une utilisation optimale des différents items

Items retenus		
 CHALEUR INTENSE 1. Je vérifie la température de mon logement avec un thermomètre 2. Combien fait-il chez-moi? ● Je continue de vérifier la température. ● Je me rafraichis. ● Je reste en contact avec quelqu'un. ● Je sors de chez moi pour aller dans un endroit plus frais. ● J'appelle quelqu'un qui peut m'aider. 3. Principaux symptômes à surveiller - Étourdissement - Confusion - Maux de tête - Déshydratation - Température supérieure à 38,5°C - Évanouissements - Rougeur et picotements sur la peau 4. Quoi faire lorsqu'il fait trop chaud? - Prendre du temps au frais - Boire beaucoup d'eau - Réduire les efforts physiques - Porter des vêtements légers - Prendre des nouvelles de ses proches - Prendre une douche ou un bain frais Québec	• Carton informatif format carte postale	• Permet de transmettre l'information sur les bons gestes de protection à mettre en place, les symptômes à surveiller et les comportements à adopter lorsque de l'aide est nécessaire.
Items non retenus		
	• Bouteille d'eau réutilisable	• Peu utile puisque la trousse est conçue pour être utilisée à l'intérieur du logement où de l'eau est disponible au besoin.
	• Sachets d'électrolytes et recette de boisson électrolyte maison	• Peu de bénéfices à moins que les personnes transpirent beaucoup et soient déshydratées. Les conseils de prévention visent à protéger la personne avant que la déshydratation ne survienne.

Annexe 5

Tableau 7 : Coûts des items inclus dans la trousse

Items	Calcul des coûts	Montant total
• Sachets réfrigérants	• 1100*1,50 \$	1650,00 \$
• Sacs réutilisables	• 1100*1,38 \$ + 95,00 \$ (livraison)	1613,00 \$
• Thermomètres intérieurs magnétiques	• 1100*2 \$	2200,00 \$
• Thermomètres buccaux	• 1100*5,50 \$	6050,00 \$
• Vaporisateurs	• 28,99 \$ par lot x 92 lots	2667,08 \$
• Éventails	• 1100* 3,09 \$ + 64,15 \$ (livraison)	3463,15\$
• Cartons informatifs format carte postale	• 2200 (1100 en français et 1100 anglais) pour 420 \$	950,00 \$
• Feuillet mode d'emploi	• 2200 en français/en anglais pour 530 \$	
Total		18 593,23 \$

Annexe 6

Tableau 8 : Cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur

Activités prévues et objectifs		Sources d'information	Indicateurs	Cibles
Structure				
Intervenants	Recrutement des intervenants terrain.	Liste de bénévoles recrutés par la CRC et d'intervenants.	Nombre d'intervenants recrutés avant le début de la veille saisonnière(1).	100 % des intervenants recrutés avant le début de la veille saisonnière.
	Formation des intervenants terrain.	Liste de présence à la formation des intervenants par la DRSP et la CRC.	Pourcentage d'intervenants formés avant le début de la veille saisonnière (2).	100 % des intervenants formés avant le début de la veille saisonnière.
Matériel	Assemblage des trousse fraîcheur.	- Reddition de compte par la CRC en fin de projet; - Compte-rendu des comités de suivi avec la CRC.	Pourcentage des objets de la trousse reçus avant le début de la veille saisonnière (3) .	100 % des objets de la trousse sont reçus avant le début de la veille saisonnière.
			Pourcentage de trousse assemblées avant le début de la veille saisonnière (4).	75 % des trousse sont assemblées avant le début de la veille saisonnière.
Budget	Budget octroyé.	Reddition de compte par la CRC en fin de projet.	Les fonds ont été octroyés dans les temps requis (oui/non) (5).	Oui
			Budget adéquat pour répondre aux objectifs du projet (oui/non) (6).	Oui

Activités prévues et objectifs		Sources d'information	Indicateurs	Cibles
Processus				
Intervenants	Formation	Sondage post-intervention fait auprès des intervenants.	Pourcentage d'intervenants qui rapportent que la formation était adaptée à leurs besoins (8).	90 % des intervenants ont trouvé la formation « Adaptée » ou « Très adaptée » à leurs besoins.
Matériel	Satisfaction générale des objets achetés pour l'assemblage de trousse fraîcheur.	Sondage post-intervention fait auprès des intervenants;	Appréciation qualitative des objets (par objet) par le comité de suivi du projet (9).	75 % des objets considérés « Satisfaisant » ou « Très satisfaisant » par les membres du comité de suivi.
		Sondage post-intervention fait auprès de la population rejointe.	Pourcentage de personnes rejointes qui sont satisfaites ou très satisfaites de la trousse (10).	80 % des personnes rejointes rapportent être « Satisfaisante » ou « Très satisfaisante » de la trousse.
	Clarté des outils de communication inclus dans les trousse fraîcheur.	Sondage post-intervention fait auprès de la population rejointe.	Appréciation des outils de communication par les personnes ayant reçu la trousse (11).	80 % des personnes rejointes rapportent que les informations dans les outils de communication de la trousse étaient « Claires » ou « Très claires ».
Distribution	Processus de distribution des trousse fraîcheur.	Reddition de compte par la CRC et le CIUSSS en fin de projet.	Pourcentage de trousse distribuées à la fin de la veille saisonnière par types d'intervenants (12).	100 % des trousse sont distribuées à la fin de la veille saisonnière.
			Pourcentage de bâtiments rejoints par la campagne de distribution (13).	Une majorité des bâtiments ayant un score de vulnérabilité à la chaleur au-dessus de 46 dans les secteurs identifiés ont été visités.

Activités prévues et objectifs		Sources d'information	Indicateurs	Cibles
Partenaires	Mobilisation des partenaires locaux.	Comptes-rendus du projet.	Pourcentage des partenaires du réseau de la santé dans le secteur identifié qui se sont engagés à s'impliquer dans la distribution (16).	Une majorité de partenaires du RSSS se sont engagés à s'impliquer dans la distribution.
		Entrevues semi-structurées	Le niveau d'engagement et de satisfaction des partenaires dans le projet (17).	Les partenaires se sont sentis engagés et satisfaits dans leur participation au projet.
Gestion	Évaluation des retombées de la distribution des trousse.	Rapport d'évaluation du projet pilote.	Complétion du rapport avant la fin de l'année de distribution (oui/non) (7).	Le rapport est achevé avant la fin de l'année de distribution.
Résultats				
Effets sur la santé	Sensibilisation des groupes de population visés par la distribution de trousse du risque lié à la chaleur sur leur santé.	Recueil de données lors des interventions de la CRC et des intervenantes du CIUSSS.	Pourcentage de personnes avec qui des échanges sur les risques liés à la chaleur ont eu lieu (18).	100 % des personnes ayant reçu une trousse ont été sensibilisés aux risques sanitaires liés à la chaleur lors de la réception de la trousse.
	Sensibilisation des groupes de population visés par la distribution de trousse sur les bons gestes à poser à l'aide de	Sondage post-intervention fait auprès de la population rejointe.	Pourcentage de personnes qui rapportent se sentir plus confiante pour faire face à la chaleur (19).	75 % des personnes qui ont reçu une trousse rapportent se sentir « Confiante » ou « Très confiante » pour faire face à la chaleur.

Activités prévues et objectifs		Sources d'information	Indicateurs	Cibles
	fiches informatives et d'objets promouvant la résilience face à la chaleur.	Achalandage des haltes fraîcheur (BTER ou CSC).	Pourcentage de personnes ayant mis en pratique une ou des consignes pour réduire leur risque à la santé durant l'été (20).	50 % des personnes sondées ont mis en pratique une ou des consignes.
			Pourcentage de personnes qui rapportent avoir fréquenté un endroit climatisé ou frais (ex. parc ombragé) pendant l'été (21).	50 % des personnes sondées rapportent avoir fréquenté un endroit climatisé ou frais.
			Pourcentage de personnes ayant utilisé un ou des objets de la trousse durant l'été (22).	50 % des personnes sondées rapportent avoir utilisé un ou des objets de la trousse.

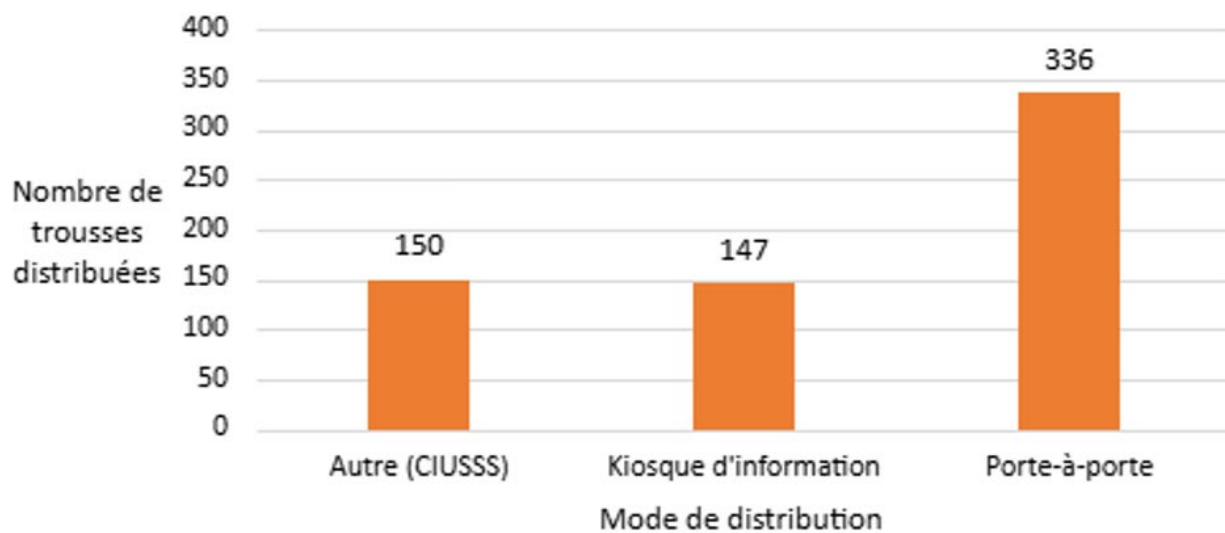
Annexe 7

Résultats de la distribution des troussees

La figure 9 montre la répartition de la distribution des troussees entre les différentes méthodes de distribution :

- Porte-à-porte (n=336, 53 %)
- Kiosques d'information (n=147, 23 %)
- Distribution par un intervenant, Autre (CIUSSS) (n=150, 24 %)

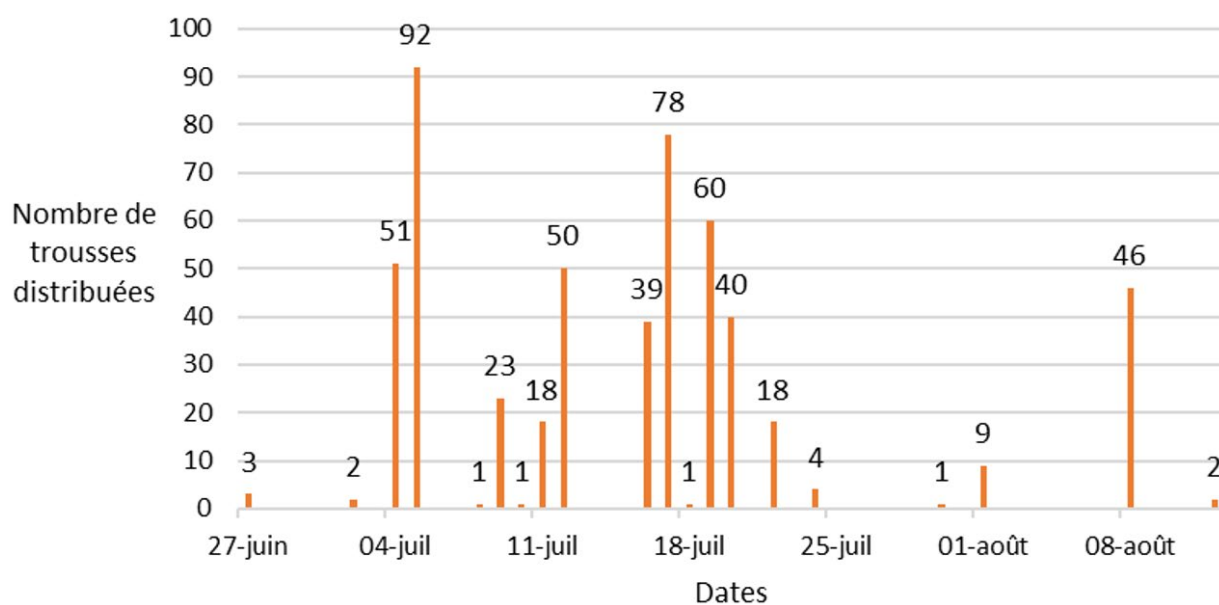
Figure 5: Nombre de troussees distribuées selon la méthode de distribution



Bien que la distribution en porte à porte ait été la méthode privilégiée, celle-ci n'a pas pu être effectuée dans certains bâtiments où il était interdit de procéder de cette manière. La distribution par kiosque ou par un autre moyen (ex. : laisser des troussees à disposition des locataires dans l'entrée d'un bâtiment) a permis de rejoindre certains groupes de population qui n'auraient pas pu être rejoints via le porte-à-porte.

La figure 10 illustre le nombre de troussees distribuées par date. La distribution a débuté le 27 juin et a pris fin le 15 août 2024. Il est à noter que pour 90 des 633 formulaires complétés, les dates de distribution n'ont pas été inscrites et sont donc inconnues. Des journées spécifiques de distribution ont été prévues par les coordonnatrices de la CRC afin de mobiliser l'ensemble de leurs bénévoles, alors que les intervenants du CIUSSS ont procédé à la distribution selon leurs disponibilités durant l'été.

Figure 6 : Nombre de troussees distribuées durant la période du 27 juin au 15 août 2024



Critères d'admissibilité

Comme mentionné plus haut, les critères d'admissibilité retenus par l'équipe étaient :

- Être une personne âgée de 65 ans ou plus.
- Vivant dans un logement qui n'a pas d'air climatisé fonctionnel.

Le tableau 11 ci-dessous détaille le respect des critères d'admissibilité.

Tableau 9 : Nombre de personnes ayant reçu la trousse fraîcheur et répondant aux critères d'inclusion

Critère d'inclusion	N = 633 ¹
• Âge > 65 ans	
• Oui	599 (95 %)
• Non	34 (5 %)
• Absence de climatisation fonctionnelle dans l'appartement	
• Oui	345 (55 %)
• Non	288 (45 %)
¹ n (%)	

Annexe 8

Feuillelet d'information et carte postale

Chez les personnes ayant reçu la trousse cet été et ayant été sondées (n = 66), 39 (59 %) personnes se souvenaient avoir vu ou lu le feuillelet d'information et la carte postale sur l'utilisation des objets dans la trousse, les symptômes à surveiller et les comportements à adopter pour se protéger de la chaleur. Chez ces personnes, 22 ne pouvaient nommer les informations présentées deux à trois mois après leur distribution. Parmi elles, 2 personnes (2 %) ont rapporté ne pas avoir été en mesure de lire les informations, car l'une d'entre elles était allophone alors que l'autre s'est déclarée analphabète. Ainsi, moins de la moitié (n = 17, 44 %) pouvait nommer les informations exactes que ce feuillelet et cette carte postale contenaient.

De plus, il était possible d'inscrire sur la carte postale l'adresse d'un lieu frais à visiter à proximité en cas de chaleur dans le logement et les informations d'un contact d'urgence. Ces informations ont été complétées par un petit nombre seulement de répondants au sondage (n = 9, 14 %). Le tableau 12 détaille le nombre de fois que les informations contenues dans le feuillelet et la carte postale ont été mentionnées.

Tableau 10 : Informations contenues sur la carte postale et retenues par les personnes sondées ayant reçu la trousse

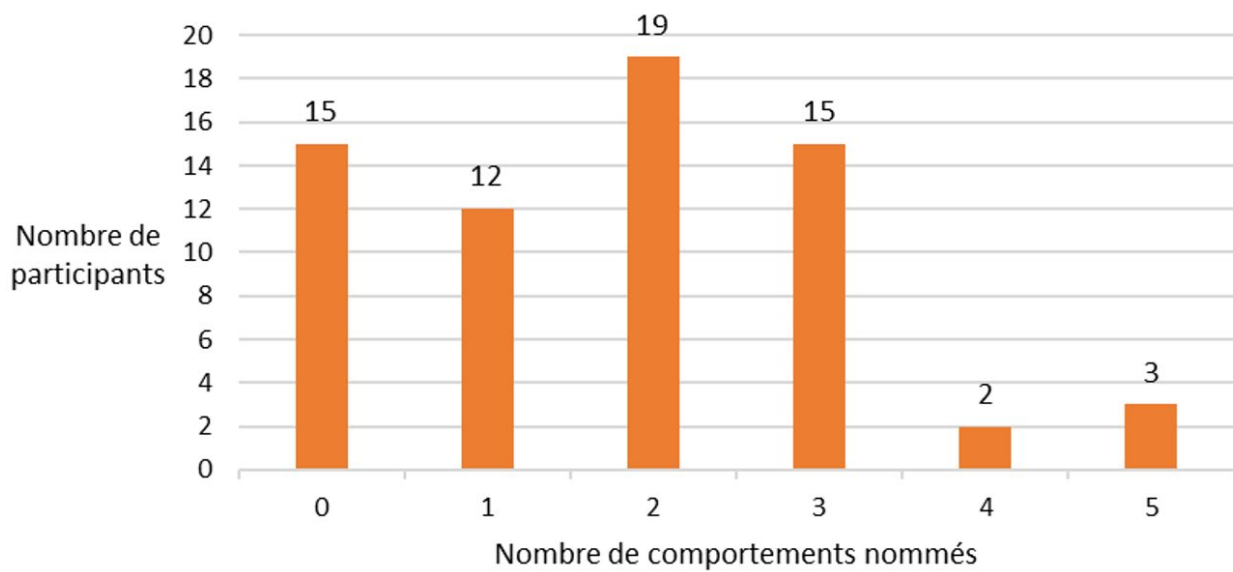
Information retenue	Nombre de mentions
• Réception du feuillelet et de la carte postale	39
• Conseils sur comment se protéger de la chaleur	7
• Symptômes à surveiller pendant une vague de chaleur (effets de la chaleur sur la santé)	5
• Informations sur comment utiliser les objets	4
• Conseils sur comment diminuer la chaleur de son logement	3
• Numéros de téléphone à appeler en cas de chaleur (complétés)	9
• Conseils chaleur, sans autre précision	1

Annexe 9

Comportements à adopter et symptômes à surveiller

La figure 11 présente le nombre de participants pouvant nommer de 0 à 5 comportements à adopter lorsque la température grimpe dans le logement. La figure montre que la majorité (n = 54, 82 %) a pu nommer au moins 1 comportement de protection à la chaleur.

Figure 7 : Distribution des participant.e.s selon le nombre de comportements liés à la chaleur.



Le tableau 13 montre le nombre de fois où les comportements de protection ont été mentionnés par les participantes et participants lors des entrevues téléphoniques.

Tableau 11: Mentions des comportements à adopter en période de chaleur extrême par les personnes sondées ayant reçu la trousse fraîcheur

Comportement	Nombre de mentions	Pourcentage des répondants (%)
• Boire de l'eau	22	33
• Utiliser un air climatisé	21	32
• Utiliser un ou des ventilateurs	21	32
• Sortir dans un endroit frais	12	18
• Utiliser une serviette mouillée	8	12
• Prendre une douche froide	6	10
• S'asperger d'eau (vaporisateur)	6	10
• Utiliser un éventail	4	6
• Rester à l'ombre	3	5
• Réduire son activité	3	5
• Utiliser un ice pack	2	3
• Rester à l'intérieur	2	3
• Utiliser la trousse	2	3
• Porter des vêtements légers	2	3
• Contacter ses proches	1	2
• Garder son logement frais	1	2
• Se protéger du soleil	1	2
• Vérifier sa température	1	2

Annexe 10

Symptômes à surveiller

Pour ce qui est de la connaissance des symptômes à surveiller, le Tableau 14 montre la fréquence de mention de symptômes spécifiques liés à la chaleur lors des entrevues téléphoniques. Chez les personnes ayant ressenti ces symptômes à l'été 2024 (n = 13, 20 %), seulement deux (3 %) ont mis en application les conseils présentés dans les outils de communication de la trousse (Tableau 15).

Tableau 12 : Mention des symptômes à surveiller et des actions effectuées lors d'un épisode de chaleur extrême

Symptômes	Fréquence de mention	Pourcentage des répondants (%)
• Étourdissements	19	29
• Épuisement	9	14
• Sensation de déshydratation	8	12
• Maux de tête	8	12
• Difficultés à respirer	7	11
• Transpiration augmentée	6	10
• Évanouissements	5	8
• Changement de tension artérielle	5	8
• Température buccale élevée	3	5
• Rougeurs ou picots	2	3
• Frissons	2	3
• Vomissements	2	3
• Confusion	1	2
• Avoir une sensation de chaleur/fièvre	1	2
• Douleurs à la poitrine	1	2
• Avoir plus soif qu'à l'habitude	1	2

Tableau 13 : Actions effectuées par les répondants lors de la venue d'un symptôme associé à un coup de chaleur ou à l'épuisement par la chaleur

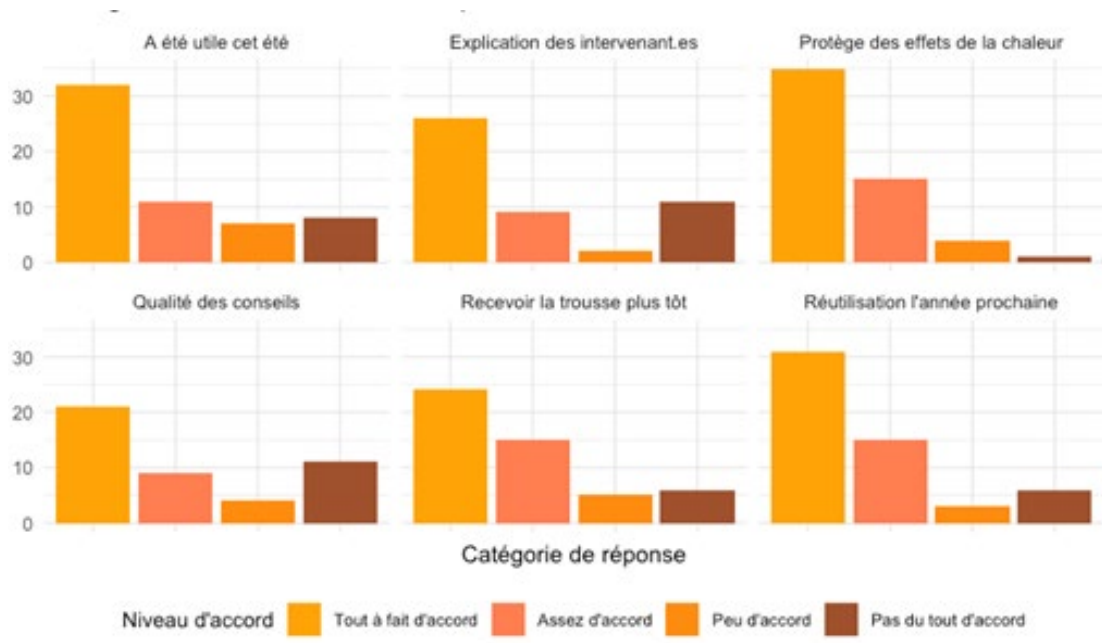
Action	Fréquence de mention
• Autre action	5
• A attendu que ça passe	4
• N'a rien fait	3
• Est allé dans un endroit frais	2

Annexe 11

Pertinence de la distribution des trousse fraîcheur

Il semble que dans son ensemble, la distribution de trousse fraîcheur s’est avérée pertinente auprès des personnes ayant répondu au sondage (figure 12). Les réponses au sondage révèlent qu’une majorité de ces personnes ont trouvé utile la trousse durant la période estivale, et l’ont jugée efficace pour protéger des effets de la chaleur (n = 43, 65 %). De plus, les explications des bénévoles et partenaires de distribution et la qualité des conseils de prévention semblent avoir été appréciés chez les personnes interviewées (n = 34, 66 %). Cependant, plusieurs auraient souhaité que la trousse soit distribuée plus tôt dans la saison (n = 39, 59 %). La plupart des personnes sondées prévoient utiliser à nouveau la trousse fraîcheur en 2025 (n = 46, 70 %).

Figure 8 : Niveau d'accord avec la pertinence des éléments du projet pilote



Appréciation des informations fournies dans le feuillet d'information et la carte postale

Figure 9 : Niveau d'accord avec l'affirmation « les conseils étaient clairs » pour les répondants ayant consultés les feuillets

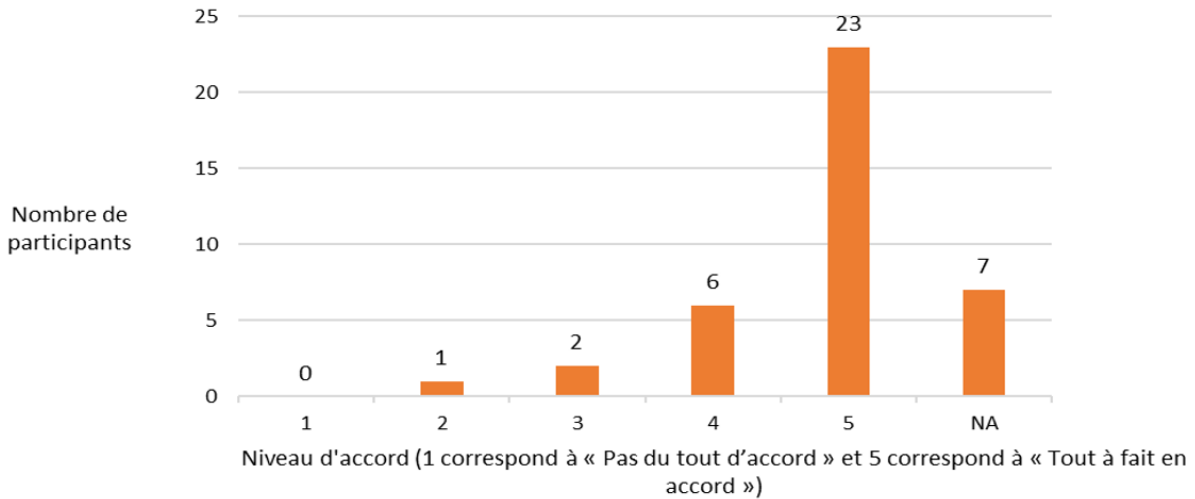


Figure 10 : Niveau d'accord avec l'affirmation « Les conseils ont aidé à protéger ma santé » pour les répondants ayant consultés les feuillets

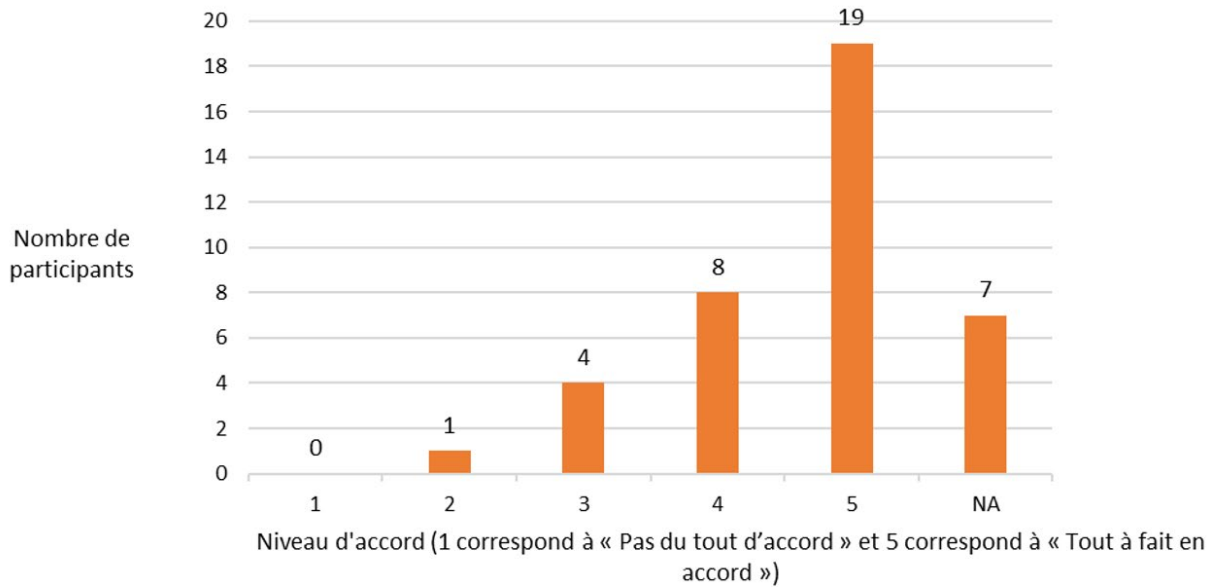
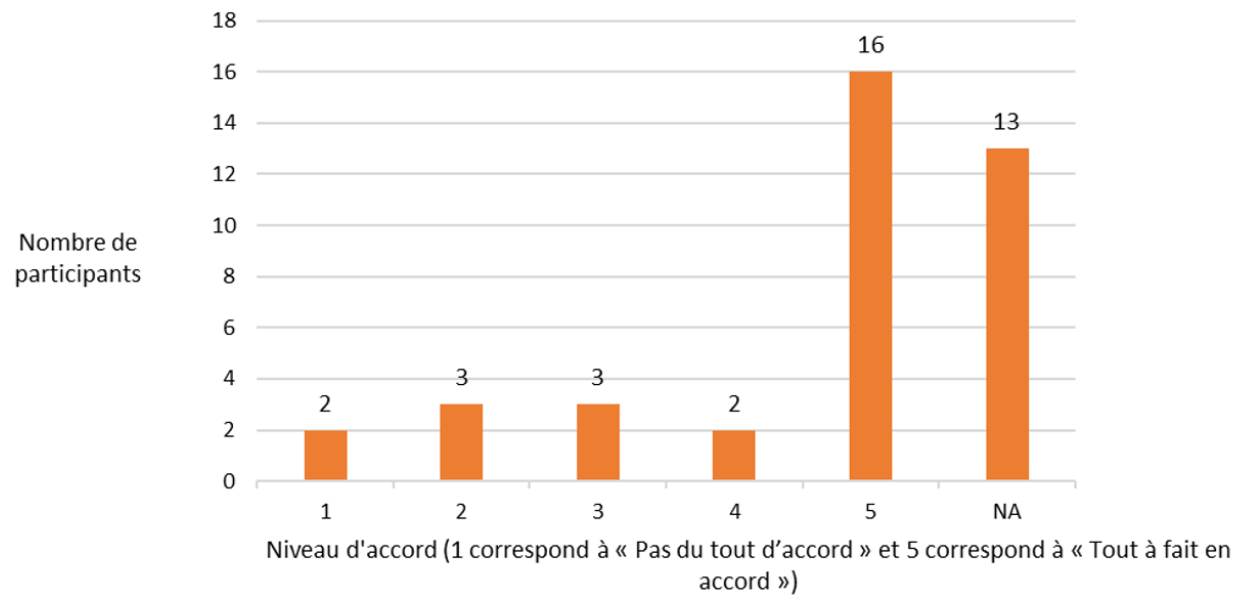
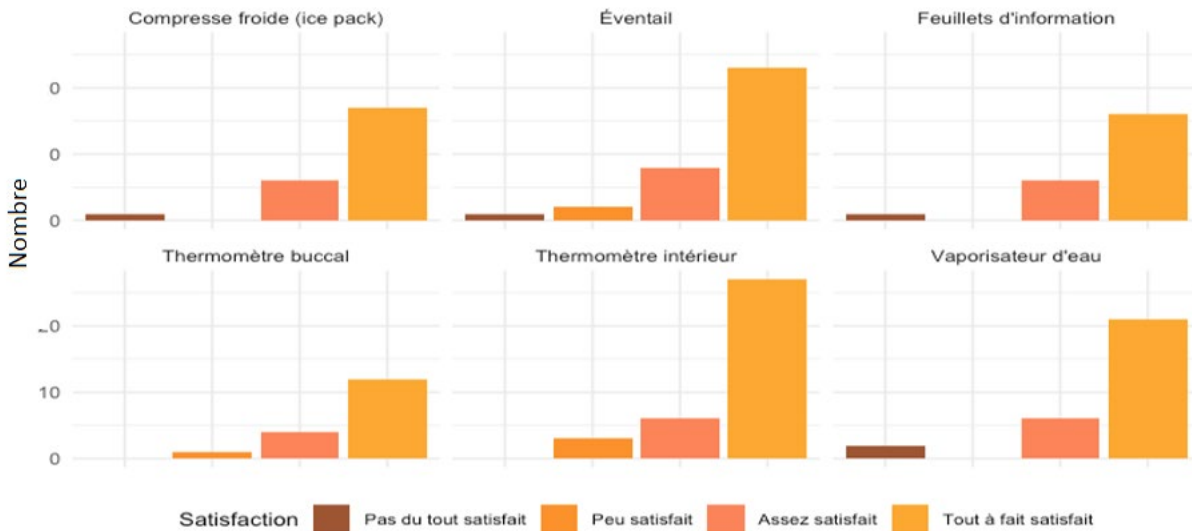


Figure 11 : Niveau d'accord avec l'affirmation «J'ai appris quelque chose de nouveau»



Par ailleurs, la figure 5 révèle un haut degré de satisfaction parmi les participants ayant utilisé les objets de la trousse.

Figure 12 : Satisfaction des objets, chez les participants qui les ont utilisés



Résultats de l'évaluation du projet par les partenaires ayant participé à la distribution

Les partenaires ayant participé à la distribution (CRC, CCSMTL et ITMAV) ont rempli un questionnaire d'évaluation du projet à la fin de l'été. Ainsi, ils se sont prononcés sur ce qui a bien fonctionné lors du projet, les enjeux rencontrés et les pistes d'amélioration potentielles. Les résultats obtenus sont qualitatifs et visent à permettre à l'équipe projet de mieux orienter la reconduction du projet à l'été 2025.

En ce qui concerne les facteurs facilitants, les partenaires se sont dit satisfaits de leur collaboration avec la DRSP pour la mise en œuvre du projet, soulignant particulièrement la réactivité des suivis et l'attention portée à leurs commentaires et préoccupations. Tous ont mis en avant l'importance de la collaboration avec le milieu communautaire, qui possède une connaissance approfondie du terrain et des besoins locaux. Deux des répondants ont aussi mentionné que le projet leur avait permis de tisser des liens avec la communauté ou d'autres partenaires. La gratuité de la trousse fraîcheur a aussi été identifiée comme un élément facilitateur. La bonne collaboration des gestionnaires des immeubles visités a facilité le processus, bien que la prise de contact avec ces gestionnaires ait été parfois compliquée à certains endroits. Enfin, les formations ont été bien accueillies et appréciées, qu'il s'agisse de celle organisée par la DRSP pour la Croix-Rouge ou du matériel de formation (cahier de l'intervenant, présentation PowerPoint) fourni aux organismes communautaires.

En ce qui a trait aux éléments à améliorer, toutes les organisations partenaires consultées (n = 3) ont exprimé que la distribution tardive des trousse, en début juillet, avait entravé le bon déroulement du programme. Deux d'entre eux ont souligné les difficultés à identifier les immeubles et habitations répondant aux critères de vulnérabilité préétablis, tout en remettant en question la pertinence de ces critères (absence d'air climatisé, 65 ans et plus). Ils ont notamment mentionné qu'une personne de moins de 65 ans ou sans problème de santé pourrait également être vulnérable à la chaleur. Par ailleurs, deux

partenaires ont suggéré de mieux intégrer cette intervention à d'autres initiatives communautaires. À titre d'exemple, ils ont évoqué une tournée de porte-à-porte réalisée par le SPVM plus tôt dans l'année, qui aurait pu inclure la distribution des trousse. Ces deux partenaires ont également mentionné qu'une simplification du formulaire à remplir lors de la distribution serait souhaitable, notamment pour réduire le temps de travail des intervenants jugé long par l'un des répondants, mais adéquat par les deux autres. Finalement, l'un des participants a suggéré de faire de la publicité pour augmenter la visibilité du projet.

Concernant le contenu de la trousse, les répondants avaient des avis différents sur l'appréciation des différents items. L'un des partenaires a mentionné que le contenu était bien apprécié par les participants, mais un autre a plutôt mentionné qu'il ne répondait pas à leurs besoins. Quelques personnes auraient même refusé de recevoir la trousse puisqu'ils possédaient déjà plusieurs des objets distribués. L'un des partenaires a soulevé un questionnement par rapport aux déchets générés par la distribution d'objets.

En outre, le sondage effectué auprès des partenaires responsables de la distribution indique que ceux-ci étaient préoccupés par la quantité élevée d'objets contenus dans la trousse fraîcheur, lesquels peuvent rapidement devenir des déchets indus s'ils n'étaient pas utilisés.

Indicateurs de résultats

En termes de résultats, comme mentionné plus haut, 817 trousse ont été distribuées, et les formulaires de collecte d'information permettent de savoir que 633 trousse distribuées ont permis aux intervenants d'échanger sur les risques liés à la chaleur. Plus de 50 % des personnes répondantes qui ont reçu la trousse ont pu appliquer au moins 1 conseil présenté. Aussi, une majorité des personnes sondées ont fréquenté un endroit climatisé ou frais durant l'été et ont utilisé au moins un objet présent dans la trousse. Néanmoins, notre méthodologie et les embûches rencontrées pour cette première année de projet ne nous permettent pas de conclure à savoir si ces résultats sont liés à la réception d'une trousse.

Tableau 14 : Résultats pour 4 indicateurs de résultats mesurés en fonction des cibles établies dans le cadre d'évaluation du projet pilote trousse fraîcheur

Indicateurs	Cibles	Résultats réels
Résultats		
Nombre de personnes avec qui des échanges sur les risques liés à la chaleur ont eu lieu.	Nombre équivalent au nombre de trousse distribuées (100 %).	633/817 trousse distribuées (77 %).
Nombre de personnes ayant mis en pratique 1 ou des consignes pour réduire leur risque à la santé durant l'été.	50 % des personnes sondées ont mis en pratique 1 ou des consignes.	Plus de 50 % des répondants ont mis en pratique 1 ou des consignes liées à la chaleur (tableau 6).
Nombre de personnes qui rapportent avoir fréquenté un endroit climatisé ou frais (ex. parc ombragé) pendant l'été.	50 % des personnes sondées rapportent avoir fréquenté un endroit climatisé ou frais et quel type (lieu de culte, endroit public climatisé, haltes fraîcheur, etc.) .	Une majorité des répondants au sondage ont visité un endroit climatisé ou frais pendant l'été (tableau 6).
Nombre de personnes ayant utilisé 1 ou des objets de la trousse durant l'été.	50 % des personnes sondées rapportent avoir utilisé 1 ou des objets de la trousse.	Plus de 50 % des personnes sondées ont utilisé 1 ou des objets de la trousse (figure 6).

En ce qui concerne la mise en application des conseils, le Tableau 6 montre le nombre de participants et participantes sondées ayant mis en application les comportements mentionnés dans le feuillet d'information et la carte postale. On note qu'une majorité a mis en application au moins un comportement, ce qui atteint un objectif du cadre d'évaluation (n = 33, 50 %). Néanmoins, il n'est pas possible de savoir si l'adoption de ce comportement était liée à la réception de la trousse fraîcheur. Pour ceci, il nous faudrait comparer les réponses d'un groupe ayant reçu la trousse versus celles d'un groupe n'ayant pas reçu la trousse dans de futurs travaux.

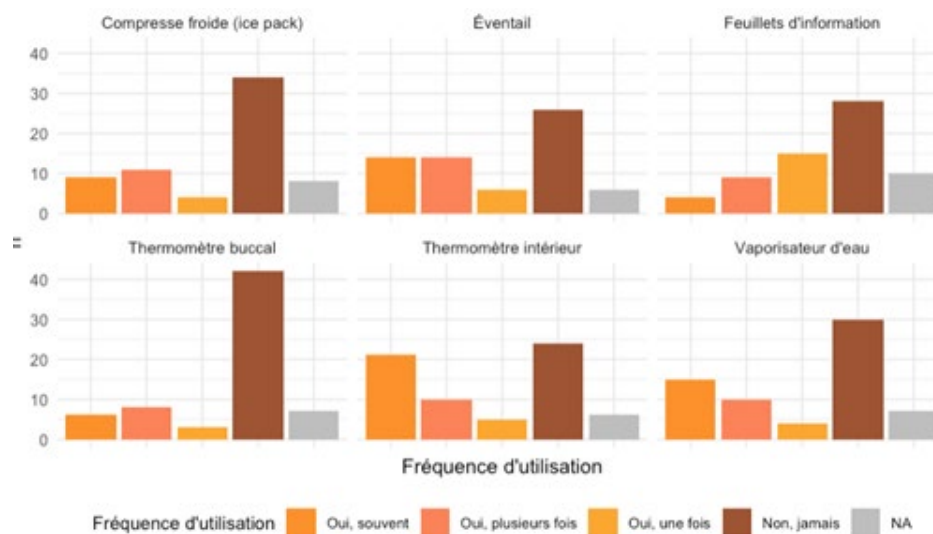
Tableau 15 : Mise en application des conseils chez les personnes ayant reçu la trousse fraîcheur

Comportement	Nombre de participants ayant mis en place ce comportement	Pourcentage des participants (%)
• Porter des vêtements légers.	53	80
• Boire de l'eau même si on n'a pas soif.	52	79
• Prendre une douche froide ou tiède.	44	67
• Limiter l'effort physique.	41	62
• Visiter un espace public climatisé.	27	41
• Sortir au parc.	25	38
• Visiter un espace climatisé d'un ami ou famille.	13	20
• Visiter un lieu de culte.	8	12
• Avoir envoyé un message à un proche.	6	10
• Aller à la piscine.	4	6
• Appeler le 811 pour cause de symptômes reliés à la chaleur.	4	6
• Appeler le 911 pour cause de symptômes reliés à la chaleur.	3	5

Utilisation et satisfaction des objets

La figure 6 illustre la fréquence d'utilisation des objets inclus dans la trousse. Globalement, leur usage semble avoir été faible, bien que le vaporisateur, l'éventail et le thermomètre intérieur se démarquent comme les plus utilisés.

Figure 13 : Fréquence d'utilisation de chaque objet de la trousse fraîcheur



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 